



**ACADEMIE  
DE BESANCON**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Concours de recrutement de  
professeurs des écoles**

**Session 2025**

**Rapport de jury**

## **Sommaire**

- Données chiffrées
- Première épreuve d'admissibilité : Français
- Deuxième épreuve d'admissibilité : Mathématiques
- Troisième épreuve d'admissibilité : Application – Sciences et technologie – Histoire, géographie, EMC - Arts
- Première épreuve d'admission : Leçon
- Deuxième épreuve d'admission : Entretien – EPS - motivation
- Troisième épreuve d'admission facultative : Langues vivantes
- Remerciements

## DONNÉES CHIFFRÉES

### **1. Taux de réussite**

| Concours                     | Inscrits | Présents à la 1ère épreuve écrite | Postes offerts | Admissibles | Admis Liste principale | Taux de réussite* Liste principale | Inscrits sur liste complémentaire |
|------------------------------|----------|-----------------------------------|----------------|-------------|------------------------|------------------------------------|-----------------------------------|
| <b>Externe public</b>        | 631      | 302                               | 159            | 259         | 159                    | 52.64 %                            | 9                                 |
| <b>Second interne public</b> | 84       | 14                                | 3              | 9           | 3                      | 21.42 %                            | 3                                 |
| <b>Troisième public</b>      | 183      | 46                                | 7              | 21          | 6                      | 13.04 %                            | 0                                 |
| <b>Externe privé</b>         | 100      | 20                                | 8              | 13          | 3                      | 15.00 %                            | 0                                 |
| <b>Totaux</b>                | 998      | 382                               | 177            | 302         | 171                    | 45.02 %                            | 12                                |

\*Par rapport aux présents

### **2. Moyennes obtenues**

| Concours                     | Candidats admissibles | Moyenne obtenue par le 1er candidat de la liste des admissibles | Moyenne obtenue par le dernier candidat de la liste des admissibles | Admis liste principale | Moyenne obtenue par le 1 <sup>er</sup> candidat liste principale | Moyenne obtenue par le dernier candidat liste principale | Inscrits liste complémentaire | Moyenne obtenue par le dernier candidat liste complémentaire |
|------------------------------|-----------------------|---|---|------------------------|--|--|-------------------------------|--|
| <b>Externe public</b>        | 259                   | 17.94   | 11.99   | 159                    | 19.25  | 10.08  | 9                             | 9.55   |
| <b>Second interne public</b> | 9                     | 16.13   | 10.88   | 3                      | 16.71  | 13.10  | 3                             | 11.28  |
| <b>Troisième public</b>      | 21                    | 15.42   | 10.21   | 6                      | 16.36  | 10.05  |                               |  |
| <b>Externe privé</b>         | 13                    | 15.39   | 9.04  | 3                      | 15.62  | 13.65  |                               |  |

**Concours de recrutement de professeurs des écoles 2025**  
**Epreuve d'admissibilité**  
**Epreuve écrite disciplinaire de français**

**1. Rappel : les attendus de l'épreuve écrite disciplinaire de français**

L'épreuve prend appui sur un texte court (extrait de roman, de nouvelle, de littérature, d'essai) d'environ 400 à 600 mots.

Elle est composée de 3 parties :

1. Étude de la langue : il s'agit de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques des candidat(e)s.
2. Lexique et compréhension lexicale.
3. Partie consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci et dont la réponse prend la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé, argumenté et structuré.

Cette partie repose sur la compréhension du texte et sur l'ensemble des connaissances et des lectures des candidat(e)s qui peuvent être convoquées.

Le programme de l'épreuve est constitué :

- du programme en vigueur de français du cycle 4,
- de la partie « L'étude de la langue au lycée » des programmes de français de seconde générale et technologique et de première des voies générale et technologique (BOEN spécial n°1 du 22 janvier 2019).

Les connaissances et compétences prescrites dans ces programmes doivent être maîtrisées avec le recul nécessaire à un enseignement réfléchi du cycle 1 au cycle 3 de l'école primaire.

**2. La notation**

Les copies sont notées sur un total de **20 points** (coefficients 1). La répartition des points s'opère de la manière suivante :

- Partie 1 : Etude de la langue, **8 points**.
- Partie 2 : Lexique et compréhension lexicale, **3 points**.
- Partie 3 : Réflexion et développement, **9 points**.
- Qualité de la langue (orthographe, syntaxe, graphie, soin de la copie) : pénalités de **0 à - 2 points**.

**Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.**

**3. Données quantitatives**

L'absentéisme aux épreuves écrites de français est élevé : 382 candidats.es ont composé pour 998 inscrits.

**Nombre total des copies corrigées : 382**

- Concours externe public : **302**
- Second concours interne public : **14**
- Troisième concours public : **46**
- Concours externe privé : **20**
- 

**Nombre total de candidats.es éliminés.es (note égale ou inférieure à 5) : 18**

- Concours externe public : **11**
- Second concours interne public : **0**
- Troisième concours public : **5**
- Concours externe privé : **2**

### 3.1. Détail de l'ensemble de l'épreuve

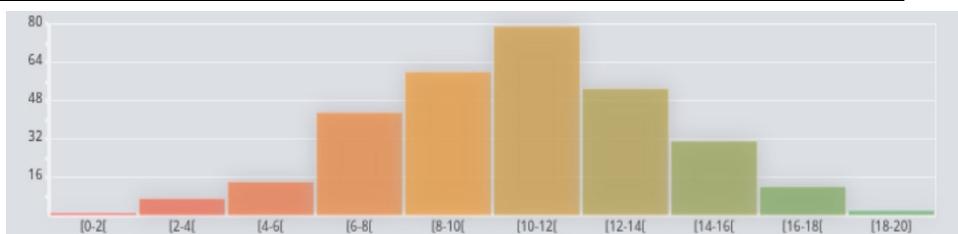
**Concours externe public : 302 candidats ont participé à l'épreuve.**

La moyenne est : **10.59 / 20**

La note la plus basse est : **1.08 / 20**

La note la plus élevée est : **18.70 / 20**

Nombre de candidat(s) éliminé(s) : **11**



| Répartition des notes | [0-2[ | ]2-4[ | ]4-6[ | ]6-8[ | ]8-10[ | ]10-12[ | ]12-14[ | ]14-16[ | ]16-18[ | ]18-20] |
|-----------------------|-------|-------|-------|-------|--------|---------|---------|---------|---------|---------|
| copies                | 1     | 7     | 14    | 43    | 60     | 79      | 53      | 31      | 12      | 2       |

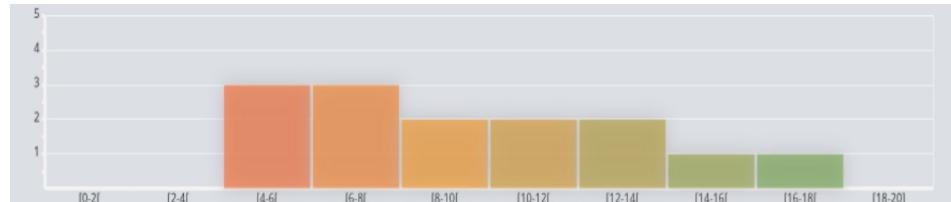
**Second concours interne public : 14 candidats ont participé à l'épreuve**

La moyenne est : **9.66 / 20**

La note la plus basse est : **5.23 / 20**

La note la plus élevée est : **16.13 / 20**

Nombre de candidat(s) éliminé(s) : **0**



| Répartition des notes | [0-2[ | ]2-4[ | ]4-6[ | ]6-8[ | ]8-10[ | ]10-12[ | ]12-14[ | ]14-16[ | ]16-18[ | ]18-20] |
|-----------------------|-------|-------|-------|-------|--------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Nombre de copies      | 0     | 0     | 3     | 3     | 2      | 2       | 2       | 1       | 1       | 0       |

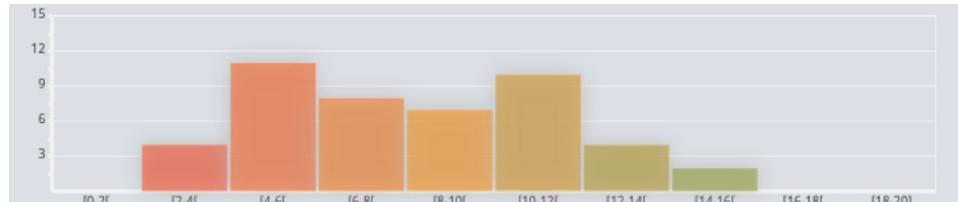
**Troisième concours public : 46 candidats ont participé à l'épreuve.**

La moyenne est : **8.19 / 20**

La note la plus basse est : **2.35 / 20**

La note la plus élevée est : **15 / 20**

Nombre de candidat(s) éliminé(s) : **5**



| Répartition des notes | [0-2[ | ]2-4[ | ]4-6[ | ]6-8[ | ]8-10[ | ]10-12[ | ]12-14[ | ]14-16[ | ]16-18[ | ]18-20] |
|-----------------------|-------|-------|-------|-------|--------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Nombre de copies      | 0     | 4     | 11    | 8     | 7      | 10      | 4       | 2       | 0       | 0       |

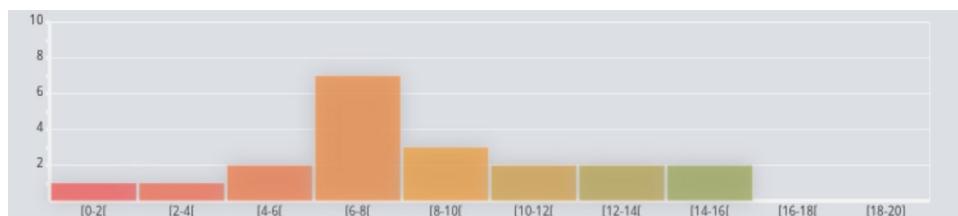
**Concours externe privé : 20 candidats ont participé à l'épreuve**

La moyenne est : **8.55 / 20**

La note la plus basse est : **0.75 / 20**

La note la plus élevée est : **14.7 / 20**

Nombre de candidat(s) éliminé(s) : **2**



| Répartition des notes | [0-2[ | ]2-4[ | [4-6[ | [6-8[ | [8-10[ | [10-12[ | [12-14[ | [14-16[ | [16-18[ | [18-20] |
|-----------------------|-------|-------|-------|-------|--------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Nombre de copies      | 1     | 1     | 2     | 7     | 3      | 2       | 2       | 0       | 0       |         |

- Sur l'ensemble des quatre concours, **47 %** des notes obtenues sont inférieures à la moyenne et **53 %** des notes obtenues sont supérieures ou égales à la moyenne.
- La note obtenue la plus élevée est de **18.63 / 20** (Concours externe public), la note obtenue la plus faible est de **0.75 / 20** (second concours interne public).

### 3.1. Détail des moyennes obtenues par partie du sujet

#### Étude de la langue (8 points)

| Concours | Externe public | Second interne public | Troisième public | Externe privé |
|----------|----------------|-----------------------|------------------|---------------|
| Moyenne  | 4,80           | 4,24                  | 3,95             | 4,04          |

#### Lexique et compréhension lexicale (3 points)

| Concours | Externe public | Second interne public | Troisième public | Externe privé |
|----------|----------------|-----------------------|------------------|---------------|
| Moyenne  | 1,34           | 1,64                  | 1,47             | 1,24          |

#### Réflexion et développement (9 points)

| Concours | Externe public | Second interne public | Troisième public | Externe privé |
|----------|----------------|-----------------------|------------------|---------------|
| Moyenne  | 4,77           | 3,98                  | 3,37             | 3,50          |

## 4. Analyse qualitative

### Epreuve 1 – Etude de la langue

Cette année, la partie « étude de la langue » est constituée d'un ensemble de quatre exercices. Cette première partie vise à évaluer les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques des candidats mais également leur capacité à mener une réflexion rigoureuse sur la langue et à mobiliser une terminologie valide.

Dans l'ensemble, les candidats ont obtenu la moyenne à cette épreuve.

Cette première partie a montré des résultats globalement moyens, avec des lacunes importantes dans l'analyse grammaticale fine. Les candidats ont bien réussi les exercices simples, mais ont eu des difficultés à distinguer les temps verbaux, identifier le présent du gérondif, et délimiter correctement les propositions dans une phrase complexe. De nombreuses erreurs ont été relevées dans l'identification des fonctions grammaticales, ainsi que dans la compréhension des notions de mode et de temps. Les réponses manquaient souvent de précision et de rigueur terminologique, et certains candidats ont utilisé des termes incorrects ou mal adaptés.

#### Question 1 a

##### **1.a. Dans l'extrait suivant, relevez les formes verbales et donnez-leur infinitif.**

*Tu me demandes ce que tu m'as fait, vieux Wang-Fô ? reprit l'Empereur en penchant son cou grêle vers le vieil homme qui l'écoutait. (lignes 1 et 2)*

Dans l'ensemble, les candidats ont obtenu la moyenne pour cette partie : **4.26 / 8 points**.

| Occurrences        | Infinitif |
|--------------------|-----------|
| (tu) demandes      | demander  |
| (tu) as fait       | faire     |
| reprit             | reprendre |
| <b>en</b> penchant | pencher   |
| écoutait           | écouter   |

L'exercice a été globalement bien réussi, même si certaines erreurs récurrentes ont été relevées. La plus fréquente concerne l'ajout de pronoms dans le relevé des formes verbales, ce qui révèle une confusion sur la notion de forme verbale isolée. Des difficultés ont également été observées dans l'identification du verbe « faire », souvent confondu avec une construction comme « avoir fait », traduisant une mauvaise distinction entre temps simples et composés.

Le relevé du gérondif « en penchant » a aussi posé problème : il est parfois absent ou noté sans sa préposition, ce qui nuit à sa reconnaissance grammaticale. Quelques copies témoignent d'une compréhension floue de la consigne, certains candidats allant jusqu'à indiquer si la phrase est affirmative ou négative. À noter tout de même des initiatives intéressantes, comme un tableau structuré croisant formes, verbes conjugués et infinitifs.

En somme, malgré quelques confusions sur les notions grammaticales attendues, l'ensemble des candidats a plutôt bien réussi.

### Question 1 b

#### 1.b. Indiquez le temps et le mode de chaque forme verbale.

Dans l'ensemble, les candidats ont obtenu la moyenne pour cette question : **0.83 / 1.25**.

| Occurrences | Temps         | Mode      |
|-------------|---------------|-----------|
| tu demandes | Présent       | Indicatif |
| tu as fait  | Passé composé | Indicatif |
| reprit      | Passé simple  | Indicatif |
| en penchant | Présent       | Gérondif  |
| écoutait    | Imparfait     | Indicatif |

La question sur le présent du gérondif a été plutôt bien traitée, même si elle a révélé des difficultés récurrentes pour certains candidats. La principale confusion porte sur la distinction entre le gérondif et le participe présent : la forme « en penchant » est souvent identifiée à tort comme un simple participe présent, sans reconnaissance de la construction spécifique du gérondif.

Même lorsqu'ils identifient correctement le gérondif, les candidats peinent souvent à en préciser le temps. Il n'est pas rare que seul le terme « gérondif » soit mentionné, sans indication de temps ou de mode. Certains vont jusqu'à attribuer au gérondif des catégories inappropriées : dans quelques copies, il est présenté comme un temps, avec des modes fantaisistes tels que l'impersonnel ou l'indicatif, ou encore « participe » comme mode.

Par ailleurs, quelques erreurs plus ponctuelles témoignent d'une mauvaise maîtrise des notions grammaticales de base : ainsi, « reprit » est identifié comme un présent, la forme « as fait » comme une valeur de « présent d'énonciation », confondant mode, temps et valeur.

En somme, si la majorité des candidats semble avoir compris l'enjeu de la question, les réponses montrent une méconnaissance persistante des catégories grammaticales précises, notamment autour du gérondif et de ses caractéristiques.

### Question 2

#### 2. Récrivez ce passage en remplaçant « je » par « elles » et en faisant toutes les modifications nécessaires.

*Le jour, assis sur un tapis dont je savais par cœur le dessin, reposant mes paumes vides sur mes genoux de soie jaune, je rêvais aux joies que me procurerait l'avenir. (lignes 9 à 11)*

Réponse attendue : Le jour, assises sur un tapis dont elles savaient par cœur le dessin, reposant leurs paumes vides sur leurs genoux de soie jaune, elles rêvaient aux joies que leur procurerait l'avenir.

L'exercice a été dans l'ensemble bien réussi, mais quelques erreurs récurrentes ont été relevées. La forme « assis » a souvent posé problème : pour quelques copies, elle a été incorrectement transposée en « assisent », et d'autres variantes fautives comme « assises » ont également été relevées. Le verbe « procurerait » a, lui aussi, donné lieu à des confusions, avec des formes modifiées comme « procurait » ou « procureraient ».

Par ailleurs, quelques erreurs d'accord, notamment « leurs » au lieu de « leur », ont été notées. Enfin, quelques erreurs de copie ont entraîné des retraits de points.

### Question 3

#### 3. Dans la phrase suivante, délimitez et donnez la nature des différentes propositions.

À seize ans, j'ai vu se rouvrir les portes qui me séparaient du monde : je suis monté sur la terrasse du palais pour regarder les nuages, mais ils étaient moins beaux que ceux de tes crépuscules. (lignes 19 à 21)

| Propositions  | Natures                                      |
|---|--|
| (À seize ans,) j'ai vu se rouvrir les portes qui me séparaient du monde | Proposition indépendante juxtaposée          |
| (À seize ans), j'ai vu  | Proposition principale                       |
| se rouvrir les portes   | Proposition subordonnée infinitive           |
| qui me séparaient du monde  | Proposition subordonnée relative (adjective) |
| je suis monté sur la terrasse du palais pour regarder les nuages        | Proposition indépendante juxtaposée          |
| mais ils étaient moins beaux que ceux de tes crépuscules                | Proposition indépendante coordonnée          |

L'exercice a été peu réussi dans l'ensemble. La proposition subordonnée relative est la seule qui a été majoritairement bien repérée, mais les autres types de propositions ont suscité beaucoup de confusion, tant dans leur délimitation que dans leur identification grammaticale.

Les candidats ont souvent isolé à tort des groupes sans verbe, comme « que ceux de tes crépuscules », ou confondu des segments comme « pour regarder les nuages » avec des propositions. La subordonnée infinitive est rarement identifiée, de même que la proposition principale, parfois confondue avec une subordonnée, ou mal désignée par des formulations erronées.

Les propositions indépendantes sont très peu reconnues, et le terme lui-même est souvent absent des copies. Le lien de dépendance entre propositions reste flou pour beaucoup, ce qui témoigne de lacunes importantes dans la maîtrise du lexique grammatical et de la structure de la phrase complexe. Globalement, l'analyse fine (microscopique) des propositions pose problème, même si certains candidats parviennent à une vision plus globale (macroscopique) de la phrase.

### Question 4

#### 4. Dans les phrases suivantes, précisez la nature et la fonction des mots ou groupes de mots soulignés.

- ...secoué sur des routes dont je ne prévoyais ni la boue ni les pierres, j'ai parcouru les provinces de l'Empire sans trouver tes jardins pleins de femmes semblables à des lucioles... (lignes 21 à 23)
- Tu m'as menti, Wang-Fô, vieil imposteur... (ligne 27)

| Occurrences     | Natures                       | Fonctions   |
|-----------------|-------------------------------|---|
| dont            | Pronom relatif                | Complément du groupe nominal « ni la boue ni les pierres »<br>ou Complément du nom boue et/ou pierres |
| de l'Empire     | Groupe nominal prépositionnel | Complément du groupe nominal « les provinces »<br>ou complément du nom provinces                      |
| m'              | Pronom personnel              | Complément d'objet indirect (COI) du verbe « mentir »   |
| vieil imposteur | Groupe nominal                | Apposition (au nom propre mis en apostrophe « Wang-Fô »)  |

Cet exercice a révélé des lacunes importantes en syntaxe, en particulier dans l'identification précise des fonctions grammaticales. Si les erreurs sur la nature des mots étaient moins fréquentes, les fonctions ont souvent été mal déterminées, voire attribuées sans lien explicite avec le verbe ou le nom concerné.

Le pronom relatif "dont" a régulièrement été confondu avec la conjonction de coordination "donc", ou identifié comme un adverbe ou une préposition. Sa fonction grammaticale a rarement été correctement formulée, certains candidats proposant des analyses erronées comme « CC de manière » ou « expansion de routes ».

Le groupe nominal "vieil imposteur" a lui aussi posé problème : il est fréquemment pris pour un sujet, alors que l'analyse correcte (apposition) est rarement donnée. Le mot « apposition » est d'ailleurs très peu cité, tout comme le terme « prépositionnel » dans les désignations des groupes.

Des imprécisions sont également fréquentes, comme la désignation de « COI » sans mention du verbe concerné (ex. *mentir*), ou la confusion entre groupe nominal et groupe adjectival. On note aussi des propositions fantaisistes sur la nature de « m' » : article, déterminant possessif, ou même « article contracté ».

Enfin, si les copies manquent souvent de rigueur sur le fond, les présentations claires (tableaux, retours à la ligne) et les réponses concises ont été appréciées.

#### **Préconisations du jury :**

*Il est à rappeler aux candidats que l'épreuve « étude de la langue » nécessite une connaissance rigoureuse du fonctionnement de la langue, de la terminologie grammaticale de référence et le déploiement d'un raisonnement précis qui atteste d'une maîtrise des contenus des programmes des cycles 3 et 4.*

**- Préciser les termes grammaticaux :** *Il est important de maîtriser les termes techniques (gérondif, participe, subordonnée, etc.) et de les utiliser correctement, en évitant toute confusion entre le participe présent et le gérondif.*

**- Maîtriser les fonctions grammaticales :** *Il est essentiel d'identifier précisément la fonction des mots dans la phrase (complément d'objet, complément du nom, etc.), en établissant des liens clairs avec les éléments auxquels ils se rapportent.*

**- Soigner la délimitation des propositions :** *Lors de l'analyse des propositions subordonnées et principales, il est nécessaire de bien délimiter les propositions et de comprendre les relations de dépendance entre elles.*

**- Attention aux accords :** *Il convient de prêter attention aux accords en nombre et en genre (ex. : « les portes qui me séparaient »), ainsi qu'à la vérification des formes des verbes (ex. : « procurerait » et non « procureraient »).*

**- Réviser la conjugaison et les temps verbaux :** *Il est important de se familiariser avec les différents temps et modes verbaux (temps simples, composés, gérondif), afin d'éviter les confusions fréquentes.*

**- Rigueur dans l'analyse :** *Il faut éviter les réponses vagues ou incomplètes en mentionnant toujours le verbe ou le nom auquel se rapporte un complément, et en étant précis dans les analyses syntaxiques.*

**- Clarté et organisation :** *Il est recommandé de présenter les réponses de manière claire, en utilisant des tableaux ou des listes, pour faciliter la lecture et la correction.*

## Epreuve 2 – Lexique et compréhension lexicale

Cette partie est constituée d'un ensemble de trois questions. Dans l'ensemble, les candidats ont montré une compréhension limitée des concepts lexicaux et des expressions figurées. Les réponses étaient souvent approximatives et manquaient de précision, notamment pour ce qui concerne la définition exacte des mots et l'analyse des préfixes et métaphores. Il est essentiel de renforcer la compréhension des sens précis des mots et d'être plus rigoureux dans l'identification des éléments lexicaux dans leur contexte.

Dans l'ensemble, les candidats ont obtenu la moyenne à cette épreuve : **1,42 / 3 points.**

### Question 1

**1. Proposez un synonyme aux mots « grêle » (ligne 2) et « candeur » (ligne 3) en tenant compte de leur sens en contexte.**

En contexte, « grêle » a pour synonyme « maigre », « mince », « frêle », « fluet », « menu » etc.

En contexte, « candeur » a pour synonyme « innocence », « naïveté », « crédulité », « pureté » etc.

Cette question qui peut paraître simple a mis de multiples candidats en difficultés. De nombreux candidats ont proposé des synonymes qui étaient soit trop éloignés du sens en contexte des mots, soit inappropriés.

Par exemple, pour grêle, des réponses comme « gros, transparent, raide » ont été fréquentes, tandis que pour candeur, des mots tels que « désespoir, gentillesse, ou même personne ont été proposés. »

Par ailleurs, il apparaît que les candidats ont eu du mal à s'appuyer sur le contexte pour trouver des synonymes plus précis. De plus, certaines erreurs ont concerné le respect de la classe grammaticale, avec des propositions comme « jeunesse naïve » au lieu de nom commun.

L'exercice a donc été globalement mal maîtrisé, avec très peu de candidats obtenant 1 point, surtout pour le mot « candeur ». Le terme même de « synonyme » semble faire défaut.

### Question 2

**2. Expliquez la formation et le sens du verbe dégoûter (lignes 24 et 33).**

Attendu :

1ère proposition :

Base (verbale) : « goûter »

Préfixe : « dé- », **préfixe négatif** exprimant ici la cessation (« ne...pas » accepté)

2ème proposition :

Préfixe : « dé- » **préfixe négatif** exprimant ici la cessation (« ne...pas » accepté)

Radical : « goût »

Suffixe (verbal) : « er »

Sens : « ôter le goût pour », « ôter l'envie de »

Cette question a mis en évidence des difficultés à analyser la formation des mots, en particulier le préfixe. Si le radical et le suffixe ont été relativement bien identifiés, le préfixe a souvent été mal compris ou mal analysé. De nombreux candidats ont noté que le préfixe signifiait « le contraire », sans préciser qu'il s'agissait d'un préfixe négatif ou privatif, ces termes n'étant que rarement mentionnés.

L'analyse du mot « dégoûter » a également révélé une confusion entre radical et base verbale, et peu de candidats ont été capables de définir correctement le sens du verbe. L'idée de contraire a souvent été associée au sens du mot, mais la définition correcte, liée au rejet ou au dégoût, a été fréquemment omise.

### Question 3

#### 3. Expliquez le sens de l'expression « l'éclaboussure des âmes humaines » (ligne 4).

Attendu : L'expression (imagée) désigne la **noirceur des individus** qui pourrait avilir et **salir** la jeune et pure âme de l'empereur s'il venait à les côtoyer.

Cette question a révélé de grandes difficultés à comprendre et à expliquer l'expression donnée. Certains candidats ont identifié la métaphore et expliqué l'impact de la "noirceur des individus" sur l'empereur, même si majoritairement, ils sont restés approximatifs dans leurs explications. Par ailleurs, nombre d'entre eux se sont contentés de parler de défauts ou de méchanceté, sans détailler l'influence réelle de cette noirceur sur l'empereur, en particulier son impact négatif.

Certaines réponses ont été particulièrement fantaisistes, avec des interprétations éloignées du sens attendu, telles que des références au mal-être des âmes ou à des interprétations physiques (comme les éclaboussures représentant le sang ou la mort). Très peu de candidats ont mentionné la métaphore et les deux éléments clés attendus : le rapport avec les autres et l'impact négatif sur l'empereur.

#### **Préconisations du jury :**

**Il est conseillé aux candidats de cerner les attendus par une lecture fine des consignes.**

**Plus précisément,**

- **Analyse en contexte des mots** : Le contexte doit être utilisé pour affiner la compréhension des mots et expressions, permettant une interprétation plus précise.
- **Maîtrise des préfixes et suffixes** : La reconnaissance des préfixes et suffixes, notamment ceux de valeur négative (comme dans « dégoûter »), est cruciale pour une bonne compréhension des mots.
- **Compréhension des métaphores** : Identifier les métaphores et en expliquer l'impact sur le sens global de la phrase permet d'approfondir l'analyse.
- **Précision des réponses apportées** : Les réponses doivent être précises, notamment en utilisant des termes comme « privatif » ou « négatif » pour les préfixes.
- **Clarté des définitions** : Il est important d'éviter les réponses vagues en donnant des définitions claires, surtout pour les préfixes ou les expressions figurées.

### **Epreuve 3 – Réflexion et développement**

« Tu m'as menti, Wang-Fô, vieil imposteur : le monde n'est qu'un amas de taches confuses, jetées sur le vide par un peintre insensé, sans cesse effacées par nos larmes » (lignes 27 et 28)

**En vous appuyant sur cette citation et le texte de Marguerite Yourcenar, sur votre culture, vos lectures et vos réflexions personnelles, vous interrogerez les liens que l'art entretient avec le réel.**

**Vous présenterez votre propos de façon structurée et argumentée.**

La moyenne obtenue par les candidats pour cette partie est en deçà de la moyenne : **3.90 / 9 points.**

Le texte cette année est un extrait de l'ouvrage de Marguerite Yourcenar *Nouvelles Orientales*, « Commet Wang Fô fut sauvé » *Nouvelles Orientales*, Gallimard, 1963.

Dans sa formulation, le sujet invite les candidats à explorer les nombreux liens entre l'art et le réel. Le sujet très ample autorise des questionnements aux formulations variées : l'art doit-il rendre compte du réel ou le sublimer ? L'art est-il un « mentir vrai » qui transforme notre vision du réel pour mieux l'appréhender ? L'art nous détourne-t-il du réel ? L'art doit-il se contenter de nous faire voir le réel ?...

**Pistes de réflexion possibles :**

➤ **L'art, une sublimation du réel (exploitation du texte de M. Yourcenar)**

**L'art peut transformer le réel, l'interpréter ou le sublimer pour en proposer une vision poétique, symbolique et/ou idéalisée.**

- Dans le texte de Marguerite Yourcenar, l'œuvre du peintre Wang-Fô présente une vision magnifiée et idéalisée du réel : « la mer [...] vaste nappe d'eau étalée sur tes toiles, si bleue qu'une pierre en y tombant ne peut que se changer en saphir », les « femmes [...] s'ouvraient et se refermaient comme des fleurs, pareilles aux créatures qui s'avancent, poussées par le vent, dans les allées de tes jardins ».
- L'art se fait célébration du monde : la poésie ou la prose poétique suscite l'émotion esthétique face à la beauté d'un réel transfiguré. Les œuvres de Colette célèbrent la nature qu'elles tendent à personnaliser ou à métaphoriser pour en souligner les forces et les mystérieuses beautés. La photographie qui ne se conçoit pas sans retraitement de l'image brute, propose une vision du réel retravaillée, stylisée, sublime et sans défaut : des clichés en noir et blanc des paysages de l'Ouest américain d'Ansel Adams à la *Terre vue du ciel* de Yann Arthus-Bertrand par exemple. Au cinéma, un film comme *Le fabuleux destin d'Amélie Poulain* de Jean-Pierre Jeunet présente le quartier de Montmartre de façon là aussi stylisée et idéalisée, quasi féerique, où chaque personnage est un archétype décalé.
- L'art peut être aussi un puissant vecteur de propagande politique (Napoléon Bonaparte magnifié par Jacques-Louis David, œuvres réalistes socialistes dans l'ex-Union soviétique, etc.).
- Cette vision du réel déformée par le prisme de l'art peut susciter une conception erronée du réel et engendrer une forme d'inadaptation ou de désarroi : c'est la déception de l'Empereur confronté à la réalité du monde que décrit M. Yourcenar ; c'est le bovarysme, ce sentiment d'insatisfaction qui caractérise l'héroïne de G. Flaubert nourrie de littérature et déçue par la monotonie d'une existence très éloignée des modèles romanesques. Dans un autre domaine, la fausse perception de soi engendrée, notamment chez les adolescents, par les clichés retouchés des photographies de mode, peut être là aussi source d'un malaise profond.

### ➤ L'art, un reflet du réel

**L'art peut aussi chercher à représenter le réel de manière précise, dans une quête de vérité ou de témoignage.**

- L'art se veut alors imitation du réel (*mimèsis*) : le mouvement réaliste entend ainsi donner une image exacte de la réalité d'une époque. Les œuvres de G. de Maupassant, des frères Goncourt ou certains romans d'Émile Zola, que nourrit une investigation précise du réel dont témoignent les « carnets d'enquête », prennent une dimension spéculaire en dépeignant la société de leur temps. Le roman devient le « miroir que l'on promène le long d'un chemin » selon l'expression de Stendhal. Les œuvres picturales de G. Courbet ou de G. Caillebotte constituent aussi des témoignages sur la société rurale ou la vie parisienne du XIXe siècle. Dans *Les Casseurs de pierres*, G. Courbet peint des ouvriers dans une posture humble, insistant sur la pénibilité de la tâche. Des photographes comme Henri Cartier-Bresson ou Walker Evans ont cherché à saisir la réalité sur le vif, par exemple des scènes de rue, pour montrer des instants de vie ou témoigner de la misère sociale.
- En mettant en lumière certains aspects du réel, l'art dévoile et dénonce, amenant le lecteur ou le spectateur à adopter une posture critique. Des œuvres autobiographiques témoignent par exemple de la réalité des camps de concentration (Primo Levi, Jorge Semprun) ou des combats (Maurice Genevoix, *Ceux de 14*). En peinture, des tableaux d'Otto Dix reflètent les horreurs de la Grande Guerre.
- L'art témoigne d'une réalité vécue et rend hommage : au cinéma *L'Armée des ombres* de Jean-Pierre Melville rend compte de l'action et du sacrifice des résistants, *Les Graines du figuier sauvage* de Mohammad Rasoulof, présenté au festival de Cannes en 2024, présente la chronique d'une famille iranienne sous le régime islamique et la résistance courageuse face à l'oppression.

### ➤ L'art, un détour par l'imaginaire pour interroger le réel

**L'art propose un univers parallèle où les règles du quotidien ne s'appliquent plus. Ce « mentir vrai » constitue autant une échappée dans l'imaginaire qu'un moyen détourné d'interroger le réel.**

- L'art permet une prise de recul pour mieux penser le monde : c'est le cas de bon nombre d'œuvres de science-fiction, de contes ou de dystopies (*Le Meilleur des mondes* d'Aldous Huxley, *La Ferme des animaux* de George Orwell ou *Blade Runner* de Ridley Scott) qui, en supprimant le réalisme de la fiction, permettent au lecteur d'avoir une vision plus distancée et créent une forme de réflexion alternative, libérée des contraintes du réel.
- Le détour par l'absurde permet d'atteindre paradoxalement une forme de vérité sur le monde : le théâtre de Samuel Beckett ou d'Eugène Ionesco ne présente pas de situations réalistes mais reflète la vanité de la condition humaine.
- En déconstruisant le monde représenté, l'art amène le spectateur à s'affranchir de ses habitudes de pensée et de ses représentations figées du réel pour adopter des angles de vue inédits et questionner sa perception de la réalité. Le cubisme est ainsi une déconstruction du réel qui pose plusieurs plans sur la toile. Il oblige le spectateur à changer de point de vue et à ressentir d'autres émotions face à l'œuvre picturale. Toute forme d'art abstrait plonge le spectateur dans l'inconnu et l'amène à ressentir des émotions inédites. Ainsi, le Surréalisme cherche à explorer les couches inconscientes du réel. Dans *La Persistance de la mémoire*, S. Dalí représente des montres molles, défiant les lois de la physique. Ce tableau ne peint pas le réel de manière directe, mais en déforme les symboles pour donner une vision plus profonde, où le temps, le rêve et l'inconscient se mêlent.

## **L'analyse des copies montre que :**

Dans la partie de réflexion et développement, les candidats rencontrent de réelles difficultés concernant la méthodologie et la structuration de leurs arguments. Un des problèmes récurrents réside dans l'absence de problématique clairement formulée. La plupart des candidats reprennent simplement la question posée sans chercher à la reformuler, ce qui empêche de développer une réflexion approfondie et nuancée. Par ailleurs, le plan annoncé dans l'introduction n'est pas toujours respecté dans le développement. Cette mauvaise structuration, accompagnée d'une construction de phrases souvent maladroite, contribue à un propos confus et difficile à suivre. L'argumentation semble alors manquer de progression logique, avec des idées qui s'enchaînent sans réelle fluidité, et les connecteurs logiques nécessaires à la cohérence du raisonnement sont parfois absents.

La conclusion, enfin, souffre généralement d'une certaine précipitation. Trop souvent, elle est rapide ou absente, probablement en raison du manque de temps. De plus, rares sont les candidats qui proposent une ouverture en conclusion, ce qui permettrait pourtant de réfléchir à l'enjeu plus large de la question posée.

En effet, une conclusion plus élaborée aurait non seulement permis de répondre pleinement à la problématique, mais également de développer une réflexion sur des enjeux plus larges, tels que l'impact de l'art sur notre perception du réel.

Un autre point faible majeur est l'utilisation du texte de Yourcenar. Bien qu'il soit cité dans la majorité des copies, les candidats n'exploitent pas pleinement ses implications dans le cadre de leur réflexion. Le texte est parfois analysé de manière linéaire, sans que cette analyse ne nourrisse véritablement l'argumentation. Plutôt que de partir du texte pour dégager des arguments généraux et universels, beaucoup de candidats se contentent de paraphraser, ce qui réduit la portée de leurs propos. De plus, certaines citations sont souvent utilisées de manière maladroite, voire erronée, ce qui nuit à la crédibilité de l'argumentation.

## **Concernant les références culturelles convoquées pour étayer l'analyse :**

Les références culturelles, bien que variées, ne sont pas toujours pertinentes ni bien intégrées dans la réflexion. Beaucoup de candidats citent des œuvres célèbres comme *Guernica* de Picasso ou *Candide* de Voltaire, mais ces références sont parfois trop générales et ne sont pas systématiquement reliées à la problématique du sujet. En outre, des erreurs de compréhension sont fréquentes, comme la confusion entre les œuvres ou les mouvements artistiques, ce qui témoigne d'une certaine superficialité dans l'exploitation des connaissances culturelles. Cependant, quelques candidats réussissent à intégrer des références plus originales et personnelles, comme *Regarde les lumières, mon amour* d'Annie Ernaux ou le *Journal d'Anne Frank*, mais elles sont souvent sous-exploitées.

Il est regrettable que les références culturelles judicieusement choisies ne fassent pas toujours l'objet d'une analyse argumentée. Un catalogue d'œuvres ne se substitue pas à la réflexion.

## **Niveau de langue**

Encore cette année, il apparaît à la lecture de nombreuses copies que de nombreux candidats attestent d'un niveau de langue insuffisant et d'une maîtrise des règles grammaticales de base faible.

## **Préconisations du jury :**

***Même si le temps de l'épreuve est contraint, il est attendu de la part des candidats une copie lisible tant pour la graphie que pour la correction de la langue. Par ailleurs, la relecture de la copie doit être anticipée afin de limiter les erreurs orthographiques et les tournures syntaxiques incorrectes.***

**Concours de recrutement de professeurs des écoles 2025**  
**Epreuve d'admissibilité**  
**Epreuve écrite disciplinaire de mathématiques**

Cette épreuve écrite de mathématiques vise à évaluer les connaissances que nécessite un enseignement maîtrisé des programmes. « Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture », ainsi que les programmes des cycles 1 à 4.

L'épreuve d'une durée de 3 heures était constituée d'un ensemble de 6 exercices indépendants, permettant de vérifier les connaissances du candidat. Elle est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Dans le traitement des questions, le candidat est amené à s'engager dans un raisonnement, à le conduire et à l'exposer de manière claire et rigoureuse et à apporter des justifications à ses réponses.

➤ **Données statistiques :**

Nombre de copies corrigées : 380 (CRPE Public externe : 300 / CRPE Public 3<sup>e</sup> concours : 46 / CRPE Public 2<sup>e</sup> concours interne : 14 / CRPE Privé externe : 20).

**Inscrits – Présents - Notes et Moyennes :**

| Concours                      | inscrits | absents | présents | Taux de présence | Moyenne / 20 | Note       |    |     |            |     | Poste |
|-------------------------------|----------|---------|----------|------------------|--------------|------------|----|-----|------------|-----|-------|
|                               |          |         |          |                  |              | la + basse | ≤5 | <10 | la + haute |     |       |
| Public externe                | 631      | 331     | 300      | 47,54%           | 13,69        | 2,75       | 7  | 50  | 19,5       | 159 |       |
| Public 3 <sup>e</sup>         | 183      | 137     | 46       | 25,13%           | 11,35        | 1,5        | 5  | 16  | 18,75      | 7   |       |
| Public 2 <sup>e</sup> interne | 84       | 70      | 14       | 16,66%           | 12,97        | 6,38       | 0  | 2   | 18,25      | 3   |       |
| Privé externe                 | 100      | 80      | 20       | 20%              | 10,71        | 0          | 2  | 7   | 16,75      | 8   |       |
| Totaux                        | 998      | 618     | 380      | 38,07%           |              |            | 14 | 75  |            | 177 |       |

**Remarques d'ordre général :**

Le barème valorise les résultats plus que la démarche : la justesse du raisonnement n'est pas suffisamment prise en compte.

Certains candidats ont une réponse correcte mais issue d'un raisonnement incorrect ou inexistant.

L'épreuve, bien que jugée accessible, est peu discriminante (peu de très mauvaises copies, peu d'excellence).

## **Points positifs :**

- Investissement sérieux des candidats : la plupart des copies sont complètes, avec peu de questions non traitées.
- Copies bien présentées dans l'ensemble, traitant les questions dans l'ordre.
- Bonne maîtrise globale de l'algorithmie (exercice Scratch réussi).
- Bonne lisibilité pour la majorité des copies (mise en page soignée, traitement systématique des questions).

## **Difficultés et erreurs récurrentes :**

### **Compétences mathématiques**

- Mauvaise maîtrise du vocabulaire mathématique :
- Confusions fréquentes : chiffre/nombre, côté/segment, solide/figure, arête/longueur...
- Manque de rigueur dans les notations, en particulier en géométrie.
- Erreurs dans l'utilisation du signe "=" :
- Utilisation du signe = à tort entre des grandeurs différentes (ex. : 40 m = 10 min).
- Confusion avec le signe "≈" (environ égal).
- Maîtrise faible des nombres décimaux et rationnels :
- Résultats incohérents non questionnés (ex. : 1804 m d'eau dans une piscine, 666,66 km/h).
- Problèmes de raisonnement en géométrie :
- Difficultés sur les solides et la reconnaissance de patrons.
- Faiblesses dans l'utilisation et la justification des propriétés géométriques.
- Faible performance sur les probabilités : manque de rigueur dans l'énumération des cas, incompréhensions logiques.

### **Maîtrise du langage mathématique et de la langue française :**

#### **Erreurs récurrentes de langue :**

- Confusions grammaticales fréquentes (ex. : "chaque nombres", confusion a/à, accords fautifs).
- Faiblesses en conjugaison.
- 16 copies avec un malus « Rédaction, grammaire, orthographe, conjugaison ».

#### **Incompréhension ou mauvaise lecture des consignes :**

- Exemples : trois réponses données pour une « paire », mauvaise interprétation des verbes (déterminer, justifier, indiquer...) A noter l'utilisation des verbes « déterminer » (11 fois) et de « donner » (12 fois), « indiquer » (6 fois) « calculer » (5 fois) ou « justifier » (5 fois)).
- Manque de clarté dans la rédaction, notamment pour les démonstrations ou justifications en géométrie.

➤ **Premier exercice :**

Le premier exercice traite de l'organisation d'un voyage scolaire, avec une comparaison de devis proposés par deux organismes selon le nombre d'élèves. Il permet d'aborder le champ des fonctions et proportionnalités, à travers l'écriture et l'interprétation de fonctions linéaires, la résolution d'équations, l'analyse de seuils et des calculs de pourcentages et de fractions.

Résultats du premier exercice :

|   | Public externe | 3 <sup>e</sup> concours public. | 2 <sup>e</sup> concours interne public | Privé externe |
|---|----------------|---------------------------------|--|---------------|
| Copies corrigées                        | 300            | 46                              | 14                                     | 20            |
| Copies ayant traité le premier exercice | 300            | 31                              | 26                                     | 21            |
| Copies en dessous de la moyenne         | 36             | 11                              | 6                                      | 4             |
| Copies au-dessus de la moyenne          | 264            | 20                              | 20                                     | 17            |

|   | Copies n'ayant pas traité l'exercice | Nombre de copies au-dessus de la moyenne | Nombre de copies en-dessous de la moyenne |
|---|--------------------------------------|--|---|
| Question 1 (Calcul du coût pour chaque organisme) | 19                                   | 236                                      | 54  |
| Question 2 (Les fonctions)                        | 8                                    | 260                                      | 32  |
| Question 3 (Fractions et pourcentage d'un tout)   | 9                                    | 180                                      | 111                                       |

Cet exercice a été globalement bien réussi par les candidats. Les premières questions, portant sur les fonctions affines et les résolutions d'équations, ont été correctement traitées, traduisant une maîtrise des techniques de calcul.

Toutefois, cette réussite masque parfois un manque de compréhension réelle des situations modélisées : les réponses sont souvent issues d'une application mécanique sans réflexion sur le sens mathématique. Les inéquations (notamment en 2c) posent plus de difficultés, en particulier dans le maniement des inégalités.

La question 3, portant sur la répartition du coût entre différents financeurs, a révélé d'importantes lacunes : de nombreux candidats interprètent mal l'expression « 50 % du reste », confondant le total avec les parties.

Beaucoup ne parviennent pas à aller jusqu'au calcul demandé par l'élève (question 3b), souvent par une lecture trop rapide de la consigne. Enfin, les erreurs proviennent souvent d'une mauvaise lecture ou d'une interprétation imprécise du contexte, en particulier dans les calculs de parts ou proportions.

➤ **Second exercice :**

Le deuxième exercice s'intéresse à un jeu de probabilités avec des jetons à deux faces. Il mobilise le champ organisation et gestion de données avec l'étude des probabilités élémentaires. Il invite à raisonner sur l'équiprobabilité, le dénombrement, et à confronter des affirmations d'élèves pour les analyser et les justifier, ce qui sollicite la logique et l'esprit critique.

Résultats du second exercice :

|  | Public externe | 3 <sup>e</sup> concours public. | 2 <sup>e</sup> concours interne public | Privé externe |
|--|----------------|---------------------------------|--|---------------|
| Copies corrigées                       | 300            | 43                              | 26                                     | 21            |
| Copies ayant traité le second exercice | 296            | 40                              | 26                                     | 19            |
| Copies en dessous de la moyenne        | 84             | 23                              | 16                                     | 13            |
| Copies au-dessus de la moyenne         | 212            | 17                              | 10                                     | 6             |

Question 1\* : Probabilité d'avoir une somme égale à 3

(\*du concours public externe : résultats plus significatifs au regard du nombre de copies corrigées)

|                        | Question non traitée | Au-dessus de la moyenne | En-dessous de la moyenne |
|------------------------|----------------------|-------------------------|--------------------------|
| Question 1 (Rationnel) | 4                    | 200                     | 96                       |

Question 2\* : Hypothèse 1 : deux jetons au moins avec le même résultat

(\*du concours public externe : résultats plus significatifs au regard du nombre de copies corrigées)

|                                     | Question non traitée | Au-dessus de la moyenne | En-dessous de la moyenne |
|-------------------------------------|----------------------|-------------------------|--------------------------|
| Question 2 (Quotient de deux réels) | 11                   | 242                     | 47                       |

Question 3\* : Une chance sur deux d'avoir trois faces identiques

(\*du concours public externe : résultats plus significatifs au regard du nombre de copies corrigées)

|                                      | Question non traitée | Au-dessus de la moyenne | En-dessous de la moyenne |
|--------------------------------------|----------------------|-------------------------|--------------------------|
| Question 3 (Produit de deux impairs) | 19                   | 200                     | 81                       |

Les résultats à cet exercice présentent une forte hétérogénéité. La moitié des candidats le réussit intégralement, l'autre moitié passe complètement à côté des attendus. La question de la modélisation de l'expérience aléatoire reste centrale : peu de candidats parviennent à identifier correctement les huit issues

possibles du lancer de trois jetons. La construction d'un arbre pondéré est rarement proposée, alors même qu'elle constitue un appui solide pour la résolution.

Certains confondent l'arbre de probabilité avec des représentations erronées (trois arbres indépendants ou tableaux à double entrée non pertinents). Les erreurs de modélisation sont fréquentes et témoignent d'une préparation insuffisante dans ce domaine. Néanmoins, lorsque l'arbre est utilisé correctement, il permet souvent un traitement rigoureux et cohérent des questions posées.

#### ➤ Troisième exercice :

Ce troisième exercice, en trois parties, repose sur la construction et l'usage d'une piscine. Il permet un travail transversal sur les grandeurs : volume, pourcentage, vitesse, proportion, et sur la lecture d'un tableau. Il touche aux champs « grandeurs et mesures », et « organisation et gestion de données ».

Résultats du troisième exercice :

|   | Public externe | 3 <sup>e</sup> concours public. | 2 <sup>e</sup> concours interne public | Privé externe |
|---|----------------|---------------------------------|--|---------------|
| Copies corrigées                          | 300            | 43                              | 26                                     | 21            |
| Copies ayant traité le troisième exercice | 299            | 41                              | 26                                     | 21            |
| Copies en dessous de la moyenne           | 37             | 7                               | 6                                      | 2             |
| Copies au-dessus de la moyenne            | 262            | 34                              | 20                                     | 19            |

Résultats détaillés :

Partie A\* : les volumes

(\*du concours public externe : résultats plus significatifs au regard du nombre de copies corrigées)

| Partie A  | Question non traitée | Au-dessus de la moyenne | En-dessous de la moyenne |
|---|----------------------|-------------------------|--------------------------|
| Question 1 (volume en m <sup>3</sup> )            | 4                    | 282                     | 14                       |
| Question 2 (augmentation à cause du foisonnement) | 4                    | 222                     | 74                       |
| Question 3 (nombre de camions)                    | 4                    | 244                     | 52                       |

**Partie B\* : La hauteur d'eau (augmentation)**

(*\*du concours public externe : résultats plus significatifs au regard du nombre de copies corrigées*)

| Partie B  | Question non traitée | Au-dessus de la moyenne | En-dessous de la moyenne |
|---|----------------------|-------------------------|--------------------------|
| Question 1 (Pourcentage d'augmentation du volume) | 25                   | 207                     | 68                       |
| Question 2 (Hauteur d'eau)                        | 53                   | 182                     | 65                       |

**Partie C\* : Longueur de piscine (natation)**

(*\*du concours public externe : résultats plus significatifs au regard du nombre de copies corrigées*)

| Partie C   | Question non traitée | Au-dessus de la moyenne | En-dessous de la moyenne |
|--|----------------------|-------------------------|--------------------------|
| Question 1 (vitesse moyenne)                               | 3                    | 285                     | 12                       |
| Question 2 (nombre de longueurs en fonction de la vitesse) | 9                    | 261                     | 30                       |
| Question 3 (moyenne, médiane...)                           | 4                    | 234                     | 62                       |

La partie A (calculs de volumes et évacuation de terre) est généralement bien maîtrisée.

En revanche, la partie B, axée sur les effets de la dilatation de l'eau et le calcul de pourcentages, est moins bien traitée. De nombreux candidats confondent augmentation absolue et relative, et peinent à déterminer un pourcentage inférieur à 1 %. Les conversions d'unités, notamment litres en mètres cubes, sont bien réalisées, mais certains arrondis sont inexacts.

La partie C révèle un bon niveau de performance sur les calculs (vitesse, moyenne, proportion), mais l'interprétation statistique – notamment celle de la médiane – reste souvent superficielle, voire absente.

Quelques résultats aberrants (vitesse irréaliste, hauteur d'eau démesurée) ne sont pas remis en question par les candidats, traduisant un manque de recul et de sens critique sur les ordres de grandeur. Une confusion entre moyenne et médiane est également fréquente. Dans l'ensemble, l'exercice met en évidence une application scolaire des méthodes sans contrôle *a posteriori* des résultats.

➤ **Quatrième exercice :**

L'exercice 4 consiste à étudier différentes divisions liées au nombre 45 et à déterminer la nature des résultats (entiers, décimaux, rationnels). Il permet d'investiguer le champ Nombres et Calculs, avec un travail sur les critères de divisibilité, les écritures rationnelles et la classification des nombres selon leurs propriétés arithmétiques.

Résultats du quatrième exercice :

|   | Public externe | 3 <sup>e</sup> concours public. | 2 <sup>e</sup> concours interne public | Privé externe |
|---|----------------|---------------------------------|--|---------------|
| Copies corrigées                          | 300            | 43                              | 26                                     | 21            |
| Copies ayant traité le quatrième exercice | 288            | 43                              | 26                                     | 21            |
| Copies en dessous de la moyenne           | 75             | 7                               | 5                                      | 6             |
| Copies au-dessus de la moyenne            | <b>213</b>     | 36                              | 21                                     | 15            |

Résultats détaillés\* :

(\*du concours public externe : résultats plus significatifs au regard du nombre de copies corrigées)

|   | Question non traitée | Au-dessus de la moyenne | En-dessous de la moyenne |
|---|----------------------|-------------------------|--------------------------|
| Question 1 (entier naturel)             | 13                   | 263                     | 14                       |
| Question 2 (entier naturel)             | 21                   | 177                     | 102                      |
| Question 3 (décimal non entier naturel) | 28                   | 132                     | 140                      |
| Question 4 (décimal non entier naturel) | 26                   | 228                     | 46                       |
| Question 5 (rationnel non décimal)      | 49                   | 176                     | 75                       |

C'est l'un des exercices les moins bien réussis. Il s'appuie sur la connaissance des ensembles de nombres (entiers, décimaux, rationnels), des notions de divisibilité, et sur un vocabulaire mathématique précis.

De nombreux candidats témoignent de confusions persistantes : les termes « nombre décimal », « rationnel », « entier » ou encore « multiple » et « diviseur » sont mal utilisés. La distinction entre les types de nombres n'est pas acquise pour tous. Certaines réponses, bien que techniquement correctes, ne sont pas justifiées comme demandé. Très peu de candidats parviennent à donner l'ensemble des diviseurs de 45 ou à expliquer pourquoi seules certaines valeurs conviennent.

L'erreur fréquente consiste à penser qu'un entier ne peut pas être un décimal. Le vocabulaire est approximatif et la rigueur conceptuelle fait souvent défaut.

➤ Cinquième exercice :

Cet exercice propose l'analyse de figures obtenues à partir d'un triangle équilatéral modifié. Il permet d'aborder le champ « grandeurs et mesures », en confrontant des notions d'aires et de périmètres dans des figures géométriques variées. Il sollicite l'intuition géométrique et le raisonnement sans recours aux calculs, via l'observation et la comparaison visuelle.

Résultats du cinquième exercice :

|   | Public externe | 3 <sup>e</sup> concours public. | 2 <sup>e</sup> concours interne public | Privé externe |
|---|----------------|---------------------------------|--|---------------|
| Copies corrigées                          | 300            | 43                              | 26                                     | 21            |
| Copies ayant traité le cinquième exercice | 297            | 40                              | 24                                     | 19            |
| Copies en dessous de la moyenne           | 76             | 27                              | 13                                     | 13            |
| Copies au-dessus de la moyenne            | 221            | 13                              | 11                                     | 6             |

Résultats détaillés\* :

(\*du concours public externe : résultats plus significatifs au regard du nombre de copies corrigées)

|   | Question non traitée | Au-dessus de la moyenne | En-dessous de la moyenne |
|---|----------------------|-------------------------|--------------------------|
| Question 1 (plus grande aire)                             | 3                    | 294                     | 3                        |
| Question 2 (plus petite aire)                             | 3                    | 295                     | 2                        |
| Question 3 (même périmètre et aires différentes)          | 7                    | 172                     | 121                      |
| Question 4 (même aire et périmètres différents par paire) | 26                   | 119                     | 155                      |

Les deux premières questions, portant sur la figure ayant l'aire la plus grande ou la plus petite, sont bien réussies par la quasi-totalité des candidats.

En revanche, les questions 3 et 4, plus complexes, nécessitant de croiser deux critères (aire et périmètre), sont rarement bien traitées. Peu de candidats parviennent à mobiliser simultanément ces deux notions pour identifier les figures correspondantes. De plus, la consigne de la question 4 semble parfois mal comprise, notamment avec l'utilisation du mot « paire », mal interprété. Le manque de justification des réponses empêche parfois d'évaluer précisément la compréhension des candidats.

Cet exercice révèle que, si les notions d'aire et de périmètre sont connues de manière isolée, leur articulation dans une tâche de classification reste difficile pour beaucoup.

➤ **Sixième exercice :**

Le dernier exercice explore la géométrie dans l'espace à partir d'une pyramide régulière. Il engage le champ Espace et Géométrie à travers l'identification de propriétés géométriques, la reconnaissance de patrons, et une activité algorithmique liée au codage Scratch. Il mobilise aussi les compétences de visualisation spatiale et de logique dans un cadre mathématique et technologique.

Résultats du sixième exercice :

|   | Public externe | 3 <sup>e</sup> concours public. | 2 <sup>e</sup> concours interne public | Privé externe |
|---|----------------|---------------------------------|--|---------------|
| Copies corrigées                          | 300            | 43                              | 26                                     | 21            |
| Copies ayant traité le cinquième exercice | 299            | 40                              | 24                                     | 19            |
| Copies en dessous de la moyenne           | 31             | 27                              | 13                                     | 13            |
| Copies au-dessus de la moyenne            | 268            | 13                              | 11                                     | 6             |

Résultats détaillés\* :

(\*du concours public externe : résultats plus significatifs au regard du nombre de copies corrigées)

|  | Question non traitée | Au-dessus de la moyenne | En-dessous de la moyenne |
|--|----------------------|-------------------------|--------------------------|
| Question 1 (démonstration isocèle)         | 24                   | 125                     | 151                      |
| Question 2 (patron avec réponse justifiée) | 2                    | 241                     | 57                       |
| Question 3 (Scratch)                       | 10                   | 268                     | 32                       |

La première question, demandant une démonstration géométrique à partir du théorème de Pythagore, est la moins réussie de l'épreuve. Beaucoup de candidats évoquent le théorème mais ne le mettent pas en œuvre correctement, confondant énoncé et réciproque, ou rédigeant de manière floue les étapes du raisonnement. Les figures planes sont parfois évoquées dans un vocabulaire inadéquat pour traiter une situation spatiale.

Dans la question 2, les candidats parviennent à éliminer les patrons erronés, mais justifient rarement correctement pourquoi un patron est correct : les correspondances de faces sont peu précisées, les superpositions non décrites. La question 3, concernant la programmation avec Scratch, est en revanche très bien réussie. L'exercice met en lumière les lacunes en géométrie de l'espace.

**Préconisations du jury 2025 :**

*Les copies montrent un bon investissement global, mais les jurys relèvent des difficultés persistantes dans les raisonnements mathématiques, particulièrement en probabilités, en géométrie et dans la compréhension fine des ensembles de nombres.*

*Il est recommandé aux candidats de renforcer leur rigueur dans la lecture des consignes, d'approfondir les notions de proportionnalité, de nombres rationnels/décimaux, et d'adopter une posture réflexive face à leurs résultats (cohérence, ordre de grandeur, etc.).*

*Un travail explicite sur la rédaction de démonstrations (notamment avec le théorème de Pythagore) et sur l'usage précis du vocabulaire mathématique est indispensable.*

*La préparation devrait inclure des exercices de modélisation, d'interprétation de données et de justification, plutôt que de se limiter à l'application mécanique de formules.*

*Enfin, l'entraînement à l'analyse critique et à la vérification des résultats permettrait d'éviter les réponses aberrantes souvent observées.*

| Préconisations 2024  | Préconisations 2025   |
|--|---|
| Accent mis sur la lecture attentive des consignes et respect des notations                                   | Recommandation similaire : rigueur dans la lecture, attention à la cohérence des réponses, et vérification des résultats                                  |
| Insistance sur la maîtrise du vocabulaire (ex. : nombres rationnels, entiers, réels)                         | Même exigence : précision du vocabulaire mathématique, compréhension fine des ensembles de nombres  |
| Importance de la justification rigoureuse : expressions littérales plutôt qu'exemples simples                | Recommandation élargie : rédaction de démonstrations complètes, posture réflexive, éviter les raisonnements mécaniques                                    |
| Notion de conversions, de rédaction soignée, et de notation rigoureuse (ex. : $\approx$ , $\pi 8$ incorrect) | Les erreurs de raisonnement sont aussi pointées (notamment en géométrie, en probabilités). Importance de la modélisation, interprétation, et vérification |

## Concours de recrutement de professeurs des écoles 2025

### Troisième épreuve d'admissibilité : Application

#### Sciences et technologie ; Histoire, géographie, EMC ; Arts

##### **1. Les attendus de l'épreuve écrite d'application**

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente. Le candidat a le choix au début de l'épreuve entre trois sujets portant respectivement sur l'un des domaines suivants :

- sciences et technologie ;
- histoire, géographie, enseignement moral et civique ;
- arts.

Le candidat dispose d'un dossier comportant notamment des travaux issus de la recherche et des documents pédagogiques. Le candidat est amené à montrer dans le domaine choisi une maîtrise disciplinaire en lien avec les contenus à enseigner et à appliquer cette maîtrise à la construction ou à l'analyse de démarches d'apprentissage.

Durée : trois heures ; coefficient 1.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3). L'épreuve peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

##### **2. Données statistiques**

###### **Sciences et technologie**

| Concours              | Présent | Moyenne / 20 | Note la plus basse | Note la plus haute | Candidats éliminés (Note ≤ 5) |
|-----------------------|---------|--------------|--------------------|--------------------|-------------------------------|
| Externe public        | 137     | 11,82        | 5,75               | 17,75              | 0                             |
| Second interne public | 9       | 12,08        | 4,75               | 15                 | 1                             |
| Troisième public      | 26      | 9,97         | 4,5                | 15,5               | 1                             |
| Externe privé         | 5       | 10,35        | 7,75               | 15,25              | 0                             |

###### **Histoire, géographie, EMC**

| Concours              | Présent | Moyenne / 20 | Note la plus basse | Note la plus haute | Candidats éliminés (Note ≤ 5) |
|-----------------------|---------|--------------|--------------------|--------------------|-------------------------------|
| Externe public        | 82      | 10.34        | 1.5                | 19                 | 3                             |
| Second interne public | 5       | 8.9          | 5.25               | 17.5               | 0                             |
| Troisième public      | 14      | 8.29         | 2                  | 15                 | 2                             |
| Externe privé         | 12      | 9.68         | 2.25               | 17.25              | 3                             |

| Concours              | Présent | Moyenne / 20 | Note la plus basse | Note la plus haute | Candidats éliminés (Note ≤ 5) |
|-----------------------|---------|--------------|--------------------|--------------------|-------------------------------|
| Externe public        | 81      | 12,02        | 3,75               | 18                 | 1                             |
| Second interne public | /       | /            | /                  | /                  | /                             |
| Troisième public      | 6       | 6,08         | 3                  | 9,38               | 3                             |
| Externe privé         | 3       | 9,92         | 5,38               | 15,38              | 0                             |

### 3. Analyse qualitative

#### 3.1. SCIENCES ET TECHNOLOGIE

##### 3.1.1. Le sujet

Le sujet proposé s'appuyait, sur le projet de navire océanographique, appelé Polar POD, qui forme une station scientifique dérivante conçue et organisée par Jean-Louis Étienne, destiné à l'étude de l'océan Austral qui encercle l'Antarctique.

Le sujet était composé de 3 parties, chacune traitant plus précisément d'un domaine du programme de sciences et technologie du cycle 3 :

##### **Une station scientifique écologique, grâce aux innovations technologiques**

- Une structure adaptée à son environnement
- La vie à bord d'un navire 0 émission

##### **Un laboratoire flottant pour étudier l'eau dans l'océan Antarctique.**

- Les forces exercées sur le polar POD
- L'eau dans tous ses états

##### **Une opportunité pour étudier les écosystèmes avec les élèves**

- Les paramètres du milieu
- Les relations entre les êtres vivants et le milieu de vie
- L'observation des êtres vivants

25 questions didactiques ou pédagogiques comptaient les 3 parties. Elles étaient constituées de 65 items de réponse notés de 0,25 à 1 point.

##### **3.1.2. Remarques préalables concernant le domaine sciences et technologie :**

L'observation des moyennes obtenues par les candidats montrent une baisse de 2 points par rapport aux notes obtenues lors de la session 2024. Cela questionne sur la maîtrise des notions scientifiques élémentaires et sur la capacité de projection sur des situations de classe et une projection en qualité de professeur des écoles.

Malgré cela, le sujet a été compris. La faible proportion de réponse hors-sujet en est un témoignage. Globalement, les questions sont bien lues par les candidats, ce qui leur permet de cumuler des points aisément.

Pour mémoire, les années précédentes, des questions trop rapidement lues et mal comprises pouvaient avoir une incidence sur plusieurs autres questions en aval.

Enfin, la démarche d'investigation semble moins maîtrisée par les candidats cette année. Nous le regrettons dans la mesure où cette connaissance permet d'asseoir le raisonnement du candidat et la projection sur l'activité des élèves. C'est un appui considérable pour certaines questions. La non-maîtrise de ce concept génère une perte de points sensible.

Dans leur grande majorité, la qualité formelle des copies est satisfaisante : elles sont bien présentées et lisibles. Les candidats font preuve de bonnes qualités rédactionnelles ; la maîtrise de l'orthographe d'usage et des règles de grammaire est en nette progression.

De rares copies présentent une calligraphie mal maîtrisée qui rendent leur lecture et leur compréhension extrêmement difficile.

Le jury a apprécié une volonté de rédaction développée des réponses avec l'utilisation d'un lexique approprié, prenant ainsi en compte les remarques des rapports de jury des sessions précédentes.

De même, les candidats se sont attachés à produire des réponses précises, centrées sur les questions posées dans le sujet.

Aucune des trois parties du sujet n'a été massivement laissée de côté. Très peu de questions sont restées non traitées par les candidats. La plupart de ceux-ci a traité la totalité du sujet. Cela montre une gestion correcte du temps de l'épreuve.

Le travers identifié les années précédentes et qui consistait, pour certains candidats, à écrire des réponses trop détaillées pour les premières questions au détriment du traitement de la totalité du sujet s'est considérablement amoindri.

Comme par le passé, les questions didactiques montrent également souvent une préparation sérieuse. Les réponses sont plutôt cohérentes et prennent relativement bien en compte les niveaux de classe visés par les situations présentées dans le sujet.

### **3.1.3. Points de vigilance concernant le domaine des sciences et technologie**

Comme indiqué ci-dessus, la lecture attentive des situations et des questions doit permettre aux candidats de répondre aux attendus des questions posées. La réponse proposée par le candidat doit donc répondre précisément, sur le fond, à la question du sujet. La forme de la réponse a une également une importance dans la mesure où elle permet de percevoir le raisonnement et la structuration de la pensée du candidat.

Il appartient au candidat d'exposer les étapes l'ayant conduit à la réponse donnée et non au correcteur de tenter de reconstruire le raisonnement. En l'absence d'explicitation du raisonnement, la totalité des points dévolus à la question ne peut être attribuée.

Les notions scientifiques sont parfois fragiles, approximatives ou manquent de rigueur et de précision. Il en est de même pour les notions mathématiques de base nécessaires pour traiter le sujet qui ne sont pas toujours bien maîtrisées. Alors que les calculatrices ne sont pas autorisées, chaque candidat se doit de maîtriser les techniques opératoires de base (notamment la division).

Certaines questions, identifiées par une étoile dans le sujet, relèvent de la pédagogie. Elles invitent souvent le candidat à proposer une activité pédagogique ou à analyser les productions d'élèves. Il convient tout d'abord de prendre en compte le niveau des élèves auxquels la proposition d'acte pédagogique s'adresse. Ceci implique d'avoir une bonne connaissance de ceux-ci, de leurs représentations, de leurs capacités. En corollaire, une bonne connaissance des programmes est requise. Elle permet d'éviter des réponses inadaptées au niveau des élèves voire excessives ou irréalisables.

Il est encore nécessaire d'être attentif au niveau des élèves auxquels on s'adresse, de prendre en compte et de rendre lisible cette adaptation à ces derniers, en veillant à développer précisément le descriptif et la

mise en œuvre des activités pédagogiques demandées ; par exemple, il n'est pas envisageable de donner à lire un document scientifique avancé à des élèves de grande section ou de faire visualiser aux élèves de l'émission « C'est pas sorcier » sans aucune médiation du professeur.

Lors des sessions précédentes, les candidats éprouvaient des difficultés à différencier les « objectifs d'apprentissages » des « compétences ». Cette difficulté est toujours d'actualité. S'y ajoute celle « d'attendus » des programmes. Le candidat se préparant au concours de recrutement des professeurs des écoles doit savoir distinguer les compétences des objectifs et des attendus des programmes. Dans cette épreuve de l'année 2025, tout comme lors de la précédente épreuve, alors que des extraits de programmes étaient fournis, certains candidats ont peiné à identifier les attendus des programmes pourtant clairement cités. Il est recommandé aux candidats de lire précisément les annexes proposées avec le sujet, ils y trouveront souvent des réponses qu'il suffira de recopier.

## **Préconisations du jury concernant le domaine des sciences et technologie**

**en termes de connaissances :**

- Maîtriser les différents domaines scientifiques jusqu'au cycle 4 et le vocabulaire afférent, notamment les connaissances en SVT et ne pas se satisfaire de souvenirs approximatifs datant du temps où le candidat fréquentait le collège ou le lycée.
- Connaître les programmes de sciences et technologie de l'école élémentaire.
- Connaître les démarches scientifiques, en particulier la démarche d'investigation, la démarche technologique et la démarche expérimentale et prendre appui sur celles-ci pour penser et élaborer des séances ou des propositions pédagogiques.
- Clarifier les notions de « compétences », « d'objectifs », d'attendus...
- Connaître le fonctionnement d'une classe et les différentes structures de séances possibles, notamment en sciences et technologie. Avoir une perception précise de ce que les élèves sont en capacité de produire en classe.

**En termes de méthodologie et d'outils liés à la discipline :**

- Faire preuve de rigueur scientifique dans l'élaboration des réponses : rédiger des réponses précises et explicites intégrant le vocabulaire scientifique attendu avec, en contrepoint, un évitement des termes pseudo-scientifiques si les concepts liés ne sont pas maîtrisés.
- Savoir utiliser les outils mathématiques de base : techniques opératoires de base, encadrement d'un nombre, conversions d'une unité de mesure en une autre...
- Analyser attentivement les productions des élèves en ne se limitant pas à une simple description. Pour cela, il est nécessaire de s'appuyer sur une méthode rigoureuse et précise.
- Veiller à l'adaptation des propositions pédagogiques : le candidat doit s'appuyer sur les objectifs d'apprentissage qu'il a déterminé. Il importe également de tenir compte du niveau des élèves lors de ces propositions pédagogiques, notamment pour ce qui concerne les expériences ou proposition d'activités afin qu'elles soient réalisables et porteuses de sens pour des élèves.
- Mettre en œuvre une capacité d'analyse et de synthèse lorsqu'il s'agit de rédiger une réponse intégrant une maîtrise de connaissances dans l'analyse de documents tant sur le plan pédagogique que sur le plan scientifique.

**En termes de méthodologie associée à la passation de l'épreuve :**

- Prendre le temps de lire la totalité du sujet et identifier les parties où le candidat pense être en situation de réussite pour les traiter en premier lieu tout en ayant pour objectif de répondre à l'ensemble du questionnaire en considérant qu'il est préférable de proposer une réponse erronée qu'une absence de réponse.
- Veiller à répondre à l'intégralité de la question posée. Pour cela, prendre le temps de lire précisément la question, d'en comprendre les enjeux pour éviter le hors sujet ou la réponse partielle à une question.
- Être très explicite dans les réponses apportées en reprenant les termes de l'énoncé ou en proposant une réponse sous forme de tableau pour plus de lisibilité et, à l'inverse éviter les réponses implicites dans lesquelles le candidat compte sur la juste interprétation du correcteur.
- Vérifier la cohérence entre les réponses formulées et les questions.
- Ne pas hésiter à s'appuyer sur sa logique personnelle : les connaissances sont utiles mais il est parfois demandé de penser plus loin et d'arriver à généraliser un concept, qui pourrait répondre de manière plus adaptée à la question posée.
- Rendre une copie soignée et bien calligraphiée avec une orthographe correcte (se relire pour éviter de rendre une copie comprenant de nombreuses fautes d'orthographe ou de syntaxe).

## **3.2. ARTS**

### **3.2.1. Remarques préalables**

Le sujet de cette session engageait les candidats à démontrer leur capacité à concevoir une séance en arts plastiques, d'une part, et à analyser de manière critique une séance en éducation musicale, d'autre part.

Dans la fiche de préparation, ils devaient être capables de :

- justifier leurs choix didactiques et pédagogiques,
- relier la séance aux programmes et préciser les compétences visées,
- rendre explicite les étapes de la démarche,
- éviter une présentation trop synthétique qui révélerait un manque de réflexion ou d'appropriation personnelle.

La fiche de préparation devait donc présenter de manière claire les objectifs de la séance, son organisation, le rôle de l'enseignant et la place occupée par les élèves. Ses objectifs devaient être hiérarchisés et les activités conçues en respectant l'âge et les capacités des élèves, avec un juste équilibre entre pratique et réflexion.

Il était essentiel de s'appuyer sur des références artistiques pertinentes, de formuler des consignes précises, de prévoir une gestion appropriée du temps et de l'espace, ainsi que de choisir avec soin les matériaux et les outils utilisés. La fiche devait également intégrer la verbalisation des apprentissages, favoriser les interactions et prévoir des modalités d'évaluation, tout en envisageant d'éventuels prolongements ou ouvertures interdisciplinaires.

Pour apprécier la séance, les candidats devaient :

- identifier les points forts et les limites de la proposition initiale,
- évaluer la cohérence des objectifs, la pertinence des activités et la progression didactique,
- proposer des ajustements et des pistes d'amélioration argumentées.

L'analyse devait montrer la capacité des candidats à relier les points de programme aux compétences visées, à repérer les écarts entre intentions et mise en œuvre, et à proposer des ajustements concrets pour la mise en activité, l'organisation des échanges et l'exploitation pédagogique. Elle devait également témoigner d'une connaissance des spécificités de l'école maternelle : activités vocales, construction du langage, relation au temps et à l'espace, développement moteur et apprentissages premiers.

Dans les deux cas, les copies devaient montrer :

- l'appui sur les programmes et leur bonne compréhension,
- les compétences visées et travaillées,
- la structuration des étapes relevant de la didactique disciplinaire.

#### **Points forts :**

- Certains candidats ont montré une maîtrise méthodologique notable, élaborant des écrits clairs et structurés, avec une problématique explicite.
- Les propositions les plus pertinentes ont témoigné d'une compréhension approfondie des enjeux didactiques et pédagogiques, en utilisant judicieusement les informations disponibles.
- La connaissance des œuvres inscrites au programme du concours a été un atout.
- Quelques candidats ont su prendre du recul et établir des liens pertinents avec d'autres disciplines, enrichissant ainsi leur proposition.

## **Points faibles :**

- Certains candidats se sont limités à rappeler l'intérêt général des arts plastiques ou de la musique, sans répondre directement à la tâche demandée.
- Les introductions étaient parfois trop longues et se résumaient à paraphraser les documents.
- Le retour critique et la synthèse sur la proposition étaient souvent absents.
- Les références aux programmes et aux œuvres étaient limitées, avec peu d'ouverture vers d'autres références significatives.
- L'intégration des trois piliers de l'EAC restait parcellaire et les ouvertures vers d'autres domaines artistiques (architecture, théâtre, cinéma...) étaient rares.
- L'évaluation était fréquemment absente ou inadaptée aux spécificités des disciplines artistiques.
- La problématisation et les conclusions manquaient souvent de consistance et de distance critique.
- Des erreurs de syntaxe et d'orthographe récurrentes nuisaient à la clarté du texte, notamment dans l'accord des verbes et l'usage des ponctuations.

### **3.2.2. Partie A : Composante arts plastiques – Cycle 2**

#### Sujet :

Les candidats sont invités à concevoir une fiche de préparation de séance destinée à des élèves de cycle 2 en s'appuyant sur les éléments fournis dans le dossier documentaire.

La séance proposée porte sur un point de programme précisé dans le libellé du sujet :

- La narration et le témoignage par les images
- Articuler le texte et l'image à des fins d'illustration, de création

Le dossier documentaire se compose comme suit :

#### **Document n° 1 :**

Ressources iconographiques susceptibles d'être mobilisées dans la conception et/ou le déroulé de la séance.

#### **Document n° 2 :**

Contraintes didactiques et pédagogiques.

#### **Document n° 3 :**

Claude REYT, Les arts plastiques à l'école. Paris, Armand Colin, 1998, p. 59.

#### **Document n° 4 :**

Rappel du programme d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2) – Arts plastiques – Compétences travaillées. BOENJS n° 31 du 30 juillet 2020 (extraits).

### **Les points forts :**

- Les candidats ont présenté leurs travaux sous forme de tableaux clairs, accompagnés d'une introduction et d'une conclusion, ce qui facilite la lecture et la compréhension de la progression de la séance.
- La séance est généralement bien contextualisée au sein d'une séquence, permettant de situer les apprentissages et les enjeux.
- La question posée au programme est respectée, avec une problématisation pertinente, et la fiche proposée correspond aux attentes de l'épreuve.
- Les candidats intègrent des phases de verbalisation, notamment lorsqu'il s'agit de construire une séance, favorisant ainsi l'expression et la réflexion des élèves.
- Les propositions incluent parfois des liens transdisciplinaires, réfléchis et souvent pertinents, enrichissant la démarche pédagogique et la mise en contexte.

### **Les points faibles :**

- La question du programme en arts visuels est parfois mal comprise ou peu exploitée.
- Les objectifs d'apprentissage sont rarement définis avec précision et apparaissent souvent trop larges ; il serait préférable de se fixer un objectif simple et ciblé.
- La présentation des documents manque de problématisation ou ne correspond pas toujours à la proposition.
- Les candidats ont souvent du mal à construire une séance pleinement intégrée dans une démarche de création, avec une progressivité clairement pensée sur la séquence.
- L'analyse des œuvres du corpus se limite fréquemment à une simple description, sans approfondissement ni exploitation pédagogique.
- Les concepts plastiques sont souvent évoqués de manière très succincte et le vocabulaire disciplinaire reste imprécis. La liste des notions plastiques devrait être systématiquement incluse dans la fiche de préparation.
- Les contraintes proposées ne permettent pas toujours de cibler efficacement les apprentissages.
- Le format des œuvres et la didactique liée aux situations-problèmes sont peu pris en compte, limitant la capacité des élèves à se questionner et à trouver des solutions plastiques.
- Les propositions de travail en coopération sont rares et la contextualisation de la séance est souvent insuffisante.
- Les candidats montrent parfois une connaissance limitée des enjeux des arts plastiques et utilisent le terme "œuvre" de manière imprécise pour désigner une production plastique.
- Les séances de 45 minutes sont souvent proposées sans justification, alors que cette durée ne correspond pas toujours à l'organisation hebdomadaire requise.

### **3.2.3. Composante Univers sonores – Cycle 1**

#### Sujet :

Le sujet demande d'analyser une fiche de préparation de séance destinée à une classe de cycle 1. La séance à élaborer doit être ancrée dans le programme d'enseignement de l'école maternelle et plus précisément sur l'extrait proposé dans le sujet :

- Jouer avec sa voix et acquérir un répertoire de comptines et de chansons
- Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique
- Communiquer avec les autres au travers d'actions à visée expressive et artistique

Quatre documents constituent le dossier documentaire :

#### **Document n° 1 :**

Chanson traditionnelle, Un canard a dit à sa cane. Source : Musique Prim', réseau CANOPÉ.

#### **Document n° 2 :**

Fiche de préparation

#### **Document n° 3 :**

La Danse chez les petits et tout-petits CYCLE 1. Comptines & jeux chantés dansés, Inspection académique de Moselle, Académie de Nancy-Metz (extraits).

#### **Document n° 4 :**

Rappel du programme d'enseignement du cycle des apprentissages premiers (cycle 1), BOENJS n°25 du 24 juin 2021 (extraits).

#### **Les points forts :**

- La plupart des points faibles de la séance ont été identifiés par les candidats, à l'exception de la consigne et de l'inadéquation entre les objectifs annoncés et les activités réellement proposées.
- Certains candidats soulignent des points positifs de la fiche de préparation, montrant une capacité à identifier les éléments efficaces ou pertinents pour la mise en œuvre de la séance.
- Les copies les plus réussies s'appuient sur les documents, les convoquant dans l'analyse et non en se contentant de les présenter, ce qui permet de justifier des propositions d'amélioration.
- Les candidats rappellent la démarche d'enseignement d'un chant, en présentant des étapes cohérentes pour le repérage et l'apprentissage progressif d'une comptine ou chanson.
- Les bonnes copies sont celles qui saisissent les enjeux des documents proposés et s'en servent pour étayer leurs analyses et propositions, montrant une réflexion didactique solide.

#### **Les points faibles :**

- Certains candidats méconnaissent les spécificités du cycle 1 : les activités proposées ne tiennent pas compte des capacités réelles des élèves de petite section, et la voix est rarement au cœur de la séance.

- Certaines copies montrent un manque d'analyse des points positifs de la fiche de préparation, se limitant souvent à une présentation descriptive.
- La démarche d'apprentissage d'un chant est parfois absente ou transposée de manière inadéquate à partir de la pédagogie du primaire.
- Les copies les plus faibles n'identifient pas les objectifs d'apprentissage et leur manque de cohérence avec les activités proposées.
- Certains candidats confondent comptine et chanson, limitant ainsi leur réflexion didactique et les pistes pédagogiques.
- Certaines copies manquent de propositions concrètes pour remédier aux difficultés de la séance ou pour améliorer les activités.

#### **Préconisations du jury concernant le domaine des arts**

- *S'appuyer sur les documents : Les candidats doivent utiliser les documents fournis comme base de réflexion. Il ne s'agit pas seulement de les présenter, mais de les intégrer à l'analyse et de s'en servir pour justifier ses observations et propositions.*
- *Préparer l'analyse des œuvres : Avant l'épreuve, il est important de se familiariser avec différents types d'œuvres du corpus. Identifier les éléments plastiques ou musicaux essentiels permettra de proposer des pistes pédagogiques pertinentes pour leur exploitation en classe.*
- *Élaborer des propositions pédagogiques concrètes : Réfléchir à des activités adaptées au niveau des élèves et au cycle concerné est crucial. Pour les arts plastiques, cela peut inclure des démarches de création ou des techniques spécifiques ; pour la musique, la progression dans l'apprentissage d'un chant doit être clairement pensée.*
- *Comprendre les points de programme : Les candidats doivent montrer leur maîtrise des attendus institutionnels en analysant les différents points du programme dans le domaine artistique et musical, et en les reliant aux activités proposées.*
- *Prendre en compte les démarches de création et d'apprentissage : Il est essentiel de comprendre la démarche de création en arts plastiques et les démarches d'apprentissage d'un chant, du cycle 1 au cycle 3, afin de proposer des séquences cohérentes et adaptées aux élèves.*
- *Distinguer objectifs généraux et spécifiques : Lors de la préparation d'une séance, il est indispensable de distinguer un objectif général d'un objectif spécifique, afin de structurer la séance et de clarifier ce qui sera évalué chez les élèves.*
- *Explicitier le rôle de l'enseignant : Il est important de montrer la posture professionnelle de l'enseignant : guider, accompagner et soutenir les élèves lors des phases d'exploration et de recherche, évaluer, tout en favorisant leur autonomie.*

### **3.3. HISTOIRE, GÉOGRAPHIE, EMC**

#### **3.3.1. Remarques préalables**

Le sujet de la session 2025 est réparti en deux composantes de valeur non égale : la première dans domaine de l'histoire en CM2 notée sur 12 points, la seconde dans le domaine de l'enseignement moral et civique également en CM2, notée sur 8 points.

Le sujet 2025 mobilise donc prioritairement les connaissances liées aux programmes de cycle 3 et plus spécifiquement au niveau CM2. L'intégration de leurs réponses dans une progression de cycle pouvait, pour les meilleurs candidats, témoigner d'une bonne maîtrise des attendus en termes de connaissances des programmes en lien avec la transition école-collège.

La composante « histoire » porte sur l'apport de l'école primaire publique et des lois scolaires de Jules Ferry dans l'enracinement des idées républicaines au début de la IIIe République.

Elle est composée de trois questions permettant de convoquer de manière équilibrée la maîtrise du candidat des trois entrées professionnelles, scientifique, didactique et pédagogique :

- une question de connaissances avec appui sur le dossier documentaire fourni ;
- la conception globale d'une séquence d'apprentissage en précisant le titre des séances, les compétences, connaissances et lexique mobilisés par les élèves au cours de cette séquence ;
- une analyse d'un document au choix du candidat dans le corpus pour en dégager l'exploitation pédagogique possible et la trace écrite à réaliser avec les élèves.

La composante EMC porte sur la recherche d'une définition de la laïcité appropriée aux élèves de CM2.

Elle est composée de deux questions convoquant la capacité du candidat à s'appuyer sur ses connaissances théoriques pour envisager des exploitations pédagogiques concrètes :

- une question demandant l'élaboration d'une définition de la laïcité adaptée à l'âge des élèves de CM2 ;
- une mise en œuvre en classe vérifiant la capacité du candidat à dégager les « objectifs obstacles » des représentations initiales chez les élèves pour les faire évoluer.

Cette composante EMC demande au candidat de dépasser ses connaissances théoriques (connaissance du principe de laïcité, connaissance des ressources institutionnelles telles que la charte de la laïcité à l'école ou le Guide La laïcité à l'École, focus sur l'application du principe de laïcité à l'école primaire), pour viser une appropriation réaliste, en contexte, dans le vécu de la classe et par les élèves eux-mêmes. Il est attendu du candidat qu'il mette en évidence la dimension expérientielle de la pédagogie de la laïcité.

La gestion du temps doit demander toute l'attention des candidats dans cette épreuve, les points ne sont pas attribués de manière égale à chaque composante (12 points pour Histoire et 8 points pour EMC).

Le sujet est composé de cinq questions au total, l'absence totale de traitement d'une question s'avère très pénalisante. Elle apparaît parfois avec la répartition suivante :

| Concours              | Présent | Composante histoire<br>(3 questions / 12 points) traitée partiellement <u>avec au moins une des questions, délaissée complètement</u> | Composante EMC<br>(2 questions / 8 points) traitée partiellement <u>avec au moins une des questions, délaissée complètement</u> |
|-----------------------|---------|---|---|
| Externe public        | 82      | 3   | 1   |
| Second interne public | 5       | 0   | 0   |
| Troisième public      | 14      | 3   | 2   |
| Externe privé         | 12      | 2   | 1   |

Une attention doit être portée à la qualité rédactionnelle, témoin de capacités attendues pour l'exercice du métier. Un trop grand nombre de copies négligent cet aspect et présentent des lacunes sur le plan orthographique, syntaxique ou encore sur la structuration du propos.

47 % des copies corrigées pour cette session 2025 sont concernées par ces difficultés. 14% des copies cumulent les fragilités dans ce domaine et proposent une rédaction empreinte de barbarismes et d'imprécisions du vocabulaire, qui entrave la clarté du raisonnement.

Le sujet 2025 est ciblé sur le programme de CM2. Ainsi, le programme de référence en EMC était celui en cours depuis 2020, et non le nouveau programme (publié au BO du 13 juin 2024) déployé progressivement sur trois années (mise en œuvre des nouveaux programmes d'EMC à la rentrée 2025 pour les niveaux CE1, CM2 et 4ème). Si le cadre de référence de l'épreuve est constitué des programmes de cycles 1 à 3, les candidats doivent maîtriser les repères scientifiques inscrits du cycle 1 au cycle 4 et les compétences inscrites au socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

### **3.3.2. Composante Histoire**

**Question 1. « Les lois scolaires de Jules Ferry » sont identifiées comme « un des principaux repères chronologiques à construire » dans les programmes de CM2. A partir de vos connaissances et du dossier documentaire, expliquez de quelle manière l'école primaire publique a participé à l'enracinement des idées républicaines au début de la IIIe République.**

Une réponse exhaustive n'est pas attendue. Le candidat doit montrer qu'il a compris que l'affirmation de la République passe par la diffusion d'une culture républicaine à laquelle l'école primaire publique a fortement contribué, et illustrer les trois dimensions essentielles suivantes :

- les contenus et démarches d'enseignement ;
- l'action législatrice de la puissance publique pour limiter l'influence de l'Église catholique dans l'éducation et assurer l'instruction des enfants ;
- la mention de la large diffusion des symboles de la République (dans la classe, sur les bâtiments scolaires...) et des références à la Révolution.

Les points forts relevés dans les copies les plus pertinentes :

- Le candidat ne se limite pas à une description des documents pour créer son argumentaire, mais convoque de manière pertinente certains documents afin de compléter un propos structuré appuyé sur ses propres connaissances.
- Le candidat ne se limite pas à des exemples mais fait explicitement apparaître les trois dimensions (enseignement, législation, symboles) comme soutiens concomitants des idées républicaines.
- Le candidat introduit une réflexion sur l'impact dans les campagnes et dans les villes du programme bâtimenntaire qui accompagne l'instauration de l'instruction obligatoire.
- Quelques candidats sont capables de faire appel au contexte historique pour expliquer la progressive recherche de stabilité du régime de la IIIème République, après une alternance de régimes. Ils témoignent ainsi de la continuité des programmes scolaires du CM1 et du CM2.
- Quelques candidats, peu nombreux, peuvent convoquer la législation encadrant la formation des enseignants et leur contrôle, ou encore l'évolution historique du cadre législatif (loi Guizot, loi Falloux, avant la IIIème République) pour « instituer » et répandre les idées républicaines.

Les points faibles relevés dans les copies les plus fragiles :

- L'enracinement progressif des valeurs républicaines est négligé, ces valeurs sont présentées de manière sommaire, sans que l'on perçoive une réflexion poussée sur leur évolution, leur adaptation et leur mise en pratique au fil du temps.
- En ce qui concerne l'utilisation du corpus documentaire, il est employé de manière superficielle, sans véritable réflexion critique.
- Des copies négligent une introduction et une mise en problématique qui auraient permis de structurer davantage l'argumentation. Recours fréquent à la paraphrase pour pallier l'absence de connaissances, aboutissant à des réponses fragmentées et superficielles.
- Une approche qui néglige les ruptures et oppositions politiques majeures ou omet de considérer la Révolution française comme un socle fondateur de la République. Des copies qui témoignent d'une absence de réflexion sur l'évolution historique des valeurs républicaines.

**Question 2. Vous enseignez en classe de CM2 et vous préparez une séquence d'apprentissage portant sur le sous-thème « L'école primaire au temps de Jules Ferry » du thème 1 du programme d'histoire.**

**Précisez l'organisation générale de la séquence (c'est-à-dire le titre des séances la composant) et ses objectifs en termes de compétences, de connaissances et le lexique que vous mobiliseriez avec les élèves.**

La lecture attentive et l'intégration de chaque demande de la consigne est primordiale ici. On n'attend pas du candidat la présentation détaillée d'une séquence d'apprentissage. Il s'agit de vérifier qu'il sait organiser sa démonstration et qu'il identifie les connaissances essentielles à transmettre aux élèves et une ou des compétences à travailler avec ces derniers.

### Les points forts relevés dans les copies les plus pertinentes :

- Majoritairement, les candidats témoignent d'une connaissance de la structuration d'une séquence pédagogique en plusieurs séances.
- Pour les meilleures copies, la séquence proposée est pertinente et réaliste dans son organisation et ses objectifs pour une classe de CM2.
- Le candidat montre une maîtrise des compétences visées en Histoire, et en fait un choix judicieux en fonction des documents du dossier qu'il sélectionne. Il avait un large choix de compétences pouvant être travaillées pendant la séquence. On peut penser par exemple à « se repérer dans le temps : construire des repères historiques » et à « s'approprier et utiliser un lexique historique approprié ». Ce thème permet également de travailler particulièrement les compétences « raisonner, justifier une démarche et des choix effectués », et « comprendre un document », puisqu'il s'agit de saisir la cohérence du projet républicain et de comprendre la portée des symboles républicains. La compétence « pratiquer différents langages en histoire et en géographie » sera également précieuse pour ce qui concerne l'expression orale et l'analyse de photographies et/ou de cartes postales.
- Le candidat sait évaluer la durée possible de la séquence au regard du programme et de la durée d'enseignement consacrée à l'Histoire en CM2. Un nombre de 3 ou 4 séances semble pertinent.
- La séquence est pensée de manière contextualisée, dans une progression de cycle, pour quelques copies.
- Les titres proposés (pour la séquence / pour les séances) le sont de manière problématisée (sous forme de question ou problématique).
- Le candidat mentionne la contribution possible de sa séquence au parcours citoyen, ou est capable de tisser des liens pertinents avec d'autres domaines d'enseignement.
- Le lexique mobilisé au regard des objectifs de séquence poursuivis et de l'âge des élèves, est judicieux. On peut légitimement attendre d'un candidat qu'il mette au minimum en avant les termes suivants : laïcité (ou laïcisation, école laïque, etc.) ; République ; démocratie ; droits (ou libertés).
- Certaines copies envisagent clairement l'évaluation des élèves en termes de connaissances et compétences, ces copies sont trop rares toutefois.

### Les points faibles relevés dans les copies les plus fragiles :

- La proposition de séquence aboutit à une évaluation se limitant aux connaissances, ou fait l'impasse de l'évaluation des acquis des élèves. L'évaluation des compétences méthodologiques est ignorée.
- Le manque de problématisation des séances préfigure une pédagogie transmissive limitée aux connaissances. L'articulation activité de l'élève-activité du professeur n'est pas pensée.
- La séquence se focalise sur la question de laïcité, sans prendre en compte les dimensions politiques, sociales et nationales de l'école républicaine.

- Les modalités d'apprentissage sont peu pensées, elles se cantonnent souvent à du « travail de groupe », modalité considérée comme « autoréalisatrice » pour construire des concepts avec les élèves.
- Le candidat témoigne d'absence de repères sur l'acquisition du lexique à l'école primaire : les mots « cahiers » ou « écoliers » par exemple sont considérés comme objectifs à atteindre en CM2.

**Question 3. Choisissez un document du dossier que vous utiliseriez dans le cadre de cette séquence. Justifiez votre choix. Puis détaillez l'exploitation pédagogique que vous en ferez. Enfin, proposez une trace écrite à réaliser avec les élèves à l'issue de cette exploitation.**

Le candidat choisit le document librement. Les documents d'accompagnement des programmes suggèrent plusieurs pistes pour choisir un document approprié. A titre d'exemple, on peut penser à une entrée par « l'étude des bâtiments (qui permet d'amorcer l'étude des symboles tout en établissant concrètement que l'école est au cœur de la République) » ou par celle des programmes de 1882 « qui peuvent établir l'aspect laïque de l'enseignement ». Les élèves peuvent également étudier une photographie de salle de classe « pour comparer les rituels scolaires qui se développent au cours de cette période et leurs propres habitudes scolaires quotidiennes ».

La trace écrite proposée par le candidat peut prendre des formes diverses : texte, carte mentale, tableau, etc.

Les points forts relevés dans les copies les plus pertinentes :

- Majoritairement, les candidats proposent un choix pertinent du document.
- Les meilleures copies justifient clairement ce choix et l'exploitation pédagogique du document apporte une cohérence à la séquence au regard des objectifs énoncés par le candidat dans sa réponse précédente.
- Le candidat témoigne d'une méthodologie pour analyser un document afin d'en percevoir lui-même l'intérêt dans l'exploitation pédagogique avec les élèves.
- La mise en œuvre prévoit un travail de méthodologie d'étude d'un document pour les élèves correspondant bien au document choisi. Les élèves sont amenés à questionner le document.
- Le candidat a bien pris en compte, dans la consigne, la demande « à réaliser avec les élèves » concernant la trace écrite. Il témoigne ainsi d'une compréhension de la construction des concepts et des outils pour mémoriser chez les élèves.
- La trace écrite est rigoureuse, réaliste et adaptée à l'âge des élèves.
- Quelques copies, trop rares, évoquent, dans l'exploitation pédagogique, l'intégration de gestes professionnels experts de l'Ecole pour tous : accessibilité pédagogique, formes différencierées de la trace écrite et/ou usages du numérique au service de l'école inclusive.

Les points faibles relevés dans les copies les plus fragiles :

- Si le choix du document est majoritairement judicieux, les propositions d'exploitations pédagogiques les plus fragiles restent en surface, se limitant parfois à la demande de description du document par les élèves, sans mise en perspective historique.
- Ici encore, l'enseignement et l'évaluation de compétences méthodologiques pour les élèves sont sous estimées, au profit d'un exercice qui peut se réduire à un travail d'expression écrite ou orale.
- La mise en œuvre de l'exploitation pédagogique n'est pas détaillée selon la demande de la consigne : l'activité de l'élève et son articulation avec l'activité de l'enseignant sont négligées.

**3.3.3. Composante EMC / 8 points**

**Question 1. Vous enseignez en classe de CM2. Indiquez quelle définition de la laïcité vous donneriez aux élèves.**

La consigne qui utilise l'expression « définition que vous donneriez aux élèves » a pu engendrer une limite du traitement de cette question importante, avec omission de repères de progressivité pour adapter la définition à l'âge des élèves.

Les points forts relevés dans les copies les plus pertinentes :

- Le candidat fait comprendre aux élèves que la laïcité est un principe d'organisation de la République reposant sur la neutralité de la puissance publique et la séparation des Eglises et de l'Etat, et visant à garantir la liberté de conscience de chacun et l'égalité civile.
- La définition proposée est adaptée à la compréhension d'un élève de cycle 3.
- Le candidat témoigne d'une compréhension de l'acquisition progressive de ce principe à l'école, dans une démarche expérientielle.
- Le candidat convoque des ressources institutionnelles possibles pour l'enseignement de ce principe. Certaines copies font notamment référence à la Charte de la laïcité.

Les points faibles relevés dans les copies les plus fragiles :

- La construction progressive et illustrée de ce principe dans une approche expérientielle au cours de la scolarité est occultée au profit d'une définition plaquée, sans questionner le sens qu'elle peut prendre pour les élèves en CM2.
- Certaines copies proposent une approche limitante de ce principe, en y intégrant des notions qui restent floues telles que « le respect ».
- Certaines copies illustrent le principe de laïcité de manière presque caricaturale, risquant au mieux de produire de la confusion chez les élèves, au pire de le réduire à une opposition agressive envers la religion.

- Le principe de laïcité n'est pas appréhendé comme un moyen d'autoriser, mais comme une loi qui interdit.

**Question 2. Dans l'objectif d'organiser la journée nationale de la laïcité 9 décembre, vous avez pris connaissance des représentations initiales que des élèves ont de la laïcité (document 8). Expliquez comment vous utiliserez la Charte de la laïcité pour faire évoluer ces représentations initiales.**

C'est ici l'usage des représentations initiales des élèves qui est visé. Elles ne doivent pas être simplement convoquées ou encore balayées, mais bien appréhendées comme source d'information pour l'enseignant dans la définition de ses objectifs d'enseignement. Il convient alors de savoir lire ces représentations pour analyser ce qui fait obstacle dans les repères et connaissances des élèves.

La consigne de cette question invite à faire « évoluer » ces représentations : seule une évaluation peut permettre de mesurer l'effectivité de cette évolution. Enfin, il est particulièrement attendu du candidat qu'il mette en évidence la dimension expérientielle de la pédagogie de la laïcité.

Les points forts relevés dans les copies les plus pertinentes :

- Le candidat a compris le rôle des représentations initiales pour apprendre. Les représentations initiales du dossier sont analysées en "objectifs obstacles" à prendre en charge : au moins 1 représentation initiale à déconstruire.
- L'activité proposée permet l'engagement des élèves, la confrontation des idées, l'expérience pour construire le concept.
- Majoritairement, les candidats choisissent judicieusement quelques articles de la Charte de la laïcité, ils n'optent pas pour son étude exhaustive.
- La situation d'apprentissage proposée permet de faire évoluer, de manière réaliste, les représentations initiales. Le candidat s'assure d'une évaluation ou d'une restitution pour mesurer cette évolution chez les élèves.
- En appui sur la consigne qui évoque la « journée nationale de la laïcité 9 décembre », le candidat met en évidence la dimension expérientielle de la pédagogie de la laïcité : il peut expliquer l'importance des temps forts à l'école, des actions éducatives nationales pour développer la culture de l'engagement et le parcours citoyen.
- Le candidat inscrit sa démarche d'enseignement dans une continuité des apprentissages dans les autres cycles et/ou dans la construction du parcours citoyen.
- Sont valorisés les candidats qui citent les ressources officielles dont le Guide *La laïcité à l'École, focus sur l'application du principe de laïcité à l'école primaire*

Les points faibles relevés dans les copies les plus fragiles :

- Les représentations initiales sont convoquées mais non exploitées, leur analyse reste superficielle.
- La mise en œuvre pédagogique manque de précision, sans mention claire des modalités proposées pour engager les élèves : trace écrite, démarche de projets, confrontation d'idées.

- L'évaluation n'est pas envisagée, aussi le professeur n'a aucune possibilité de confirmer l'évolution des représentations initiales erronées des élèves.
- L'approche de la Charte reste très explicative sans réels engagement et expérience par les élèves.

***Préconisations du jury concernant le domaine de l'Histoire, Géographie, EMC :***

- *Maitriser la gestion du temps à équilibrer en fonction de la pondération de chaque composante de l'épreuve. Dégager du temps de relecture avec une vigilance plus accrue à la rédaction.*
- *Opérer une lecture précise des consignes en identifiant les mots clés, l'ensemble des demandes de la consigne, mais également ses limites et contours.*
- *Approfondir sa propre méthodologie d'analyse de documents et la connaissance des différents types de documents pour affirmer l'enseignement de compétences méthodologiques chez les élèves.*
- *Appréhender la progressivité des évolutions en histoire, en lien avec le contexte d'une période, afin d'éviter la transmission d'une vision segmentée et manichéenne de l'histoire.*
- *Être capable d'intégrer ses réponses dans le continuum scolaire (progressivité du cycle, de la scolarité primaire).*
- *Aborder la conception de séquences, de séances ou les exploitations pédagogiques demandées, de manière problématisée : former des enfants « chercheurs ».*
- *Ne pas se limiter à une approche transmissive de connaissances, penser de manière plus approfondie l'articulation entre les gestes professionnels de l'enseignant et l'activité engagée de l'élève.*
- *Envisager quelques gestes professionnels possibles pour servir la différenciation et l'accessibilité pédagogique, dans une Ecole pour Tous. Envisager davantage la place du numérique dans les propositions d'exploitations pédagogiques, ou encore la diversification des modalités d'apprentissage ou des traces écrites. Différencier pour créer moins de différences.*

## Concours de recrutement de professeurs des écoles 2025

### Épreuve d'admission : Leçon

#### • Présentation de l'épreuve de leçon

L'arrêté du 25 janvier 2021 extrait du Journal officiel du 29 janvier 2021 définit les objectifs de l'épreuve de leçon. L'épreuve porte successivement sur les domaines d'enseignement du français et des mathématiques.

#### • Principe et objectifs

L'épreuve de leçon a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire en français et en mathématiques. Elle concerne les programmes en vigueur des cycles 1 à 3.

Le candidat dispose de deux sujets de leçon, communiqués au début du temps de préparation, portant respectivement dans les domaines de l'enseignement du français et de l'enseignement des mathématiques. Chaque sujet est accompagné d'un corpus de ressources constitué au maximum de quatre documents de nature variée (supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes...).

Chaque dossier précise le niveau de classe ainsi que la compétence ou la connaissance à prendre en compte pour élaborer la séance d'apprentissage.

#### • Durée de l'épreuve

|                                |  |
|--------------------------------|--|
| <b>Durée de la préparation</b> | <b>Deux heures.</b>  |
| <b>Durée de l'épreuve</b>      | <p><b>Une heure (deux fois trente minutes).</b></p> <p>La durée totale de l'épreuve est d'une heure répartie de façon égale entre les deux disciplines :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- D'abord pour la leçon de français, pendant 30 minutes ;</li><li>- Puis celle de mathématiques, pour les 30 minutes suivantes.</li></ul> <p>Pour chacune des leçons (français et mathématiques), l'organisation est la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- 10 à 15 minutes d'exposé par le candidat ;</li><li>- suivi d'un entretien pour la durée restante impartie.</li></ul> |

#### • Coefficient de l'épreuve

L'épreuve est notée sur 20.

Le **coefficient de 4** révèle l'importance que le législateur donne aux compétences sollicitées dans cette épreuve de leçon.

La note de 0 est éliminatoire.

#### • Les attendus de l'épreuve

La capacité du candidat à indiquer clairement ses objectifs d'enseignement.

Sa capacité à exposer le déroulement de sa séance en clarifiant ses choix pédagogiques ainsi que sa réflexion didactique, à partir de connaissances disciplinaires.

Sa capacité à prendre en compte et mettre en œuvre l'activité cognitive des élèves.

Sa capacité à conscientiser le rôle et la place de l'enseignant (contrat didactique).

Sa capacité à explorer le dossier de français puis de mathématiques, à expliquer les motifs qui l'ont amené à éventuellement minorer un document fourni.

- **Le support des dossiers**

Les dossiers constitués tant en français qu'en mathématiques visent à révéler chez les candidats :

- les connaissances disciplinaires dans les domaines fondamentaux ;
- l'appétence à la transmission et à la construction de savoirs chez les élèves scolarisés à l'école maternelle et à l'école élémentaire ;
- la capacité à la transposition didactique permettant d'articuler la mise en œuvre pédagogique comme la prise en considération de la diversité des publics accueillis ;
- la qualité de la posture et de l'oralité ;
- la capacité à parfaire la connaissance de l'environnement professionnel futur.

- **Nombre de candidats à la session 2025**

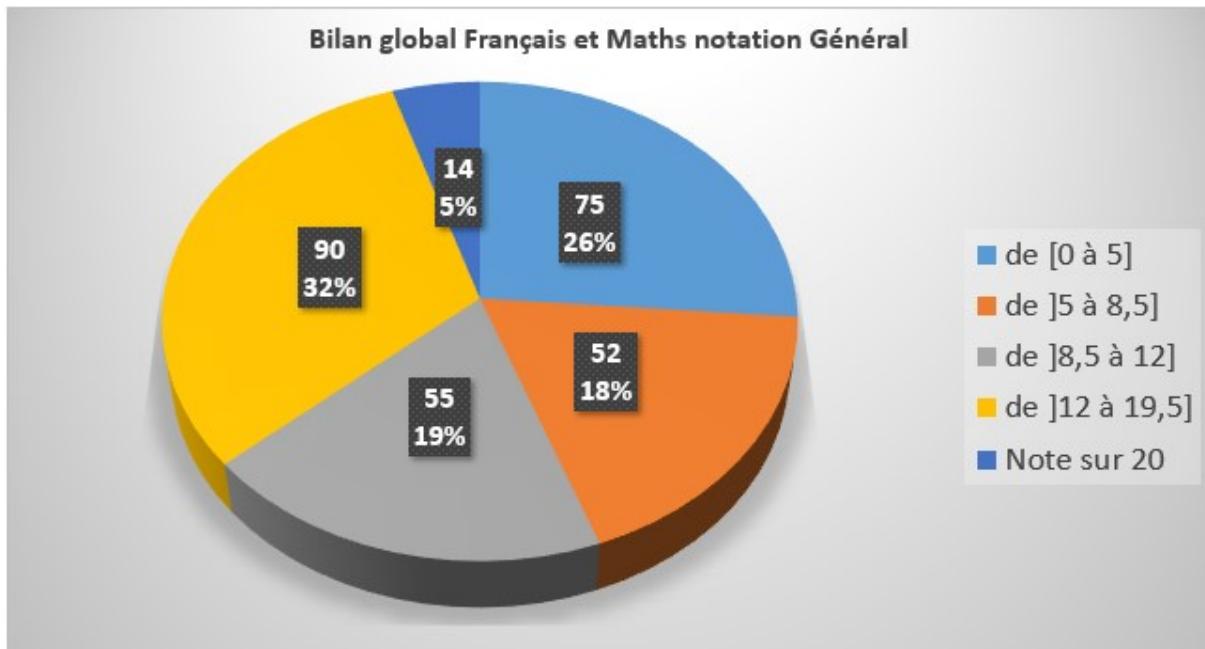
- Nombre de candidats admissibles : 292
- Nombre de candidats présents : 276
- Nombre de candidats absents : 16
- Répartition des candidats par concours :

| Concours  | Externe public | 3 <sup>e</sup> public | 2 <sup>nd</sup> interne public | Externe privé |
|-----------|----------------|-----------------------|--------------------------------|---------------|
| Candidats | 251            | 20                    | 12                             | 9             |

- **Répartition des notes**

L'épreuve de leçon est notée sur 20. Chacune des parties de français et de mathématiques est notée sur 10 points.

Le bilan global des notes obtenues en français et en mathématiques donne une moyenne de 9,76.



Le tableau suivant indique la répartition générale du nombre de candidats par tranche de notes obtenues respectivement en français et en mathématiques :

| Note de 0 à 10 | Français - Candidats | Mathématiques - Candidats |
|----------------|----------------------|---------------------------|
| de 0 à 2,4     | 78                   | 81                        |
| de 2,5 à 4,4   | 60                   | 60                        |
| de 4,5 à 6,9   | 77                   | 84                        |
| de 7 à 9,9     | 49                   | 41                        |
| 10             | 22                   | 20                        |

La moyenne générale en Français est de 4,93/10 ; la moyenne générale en mathématiques est de 4,82/10.

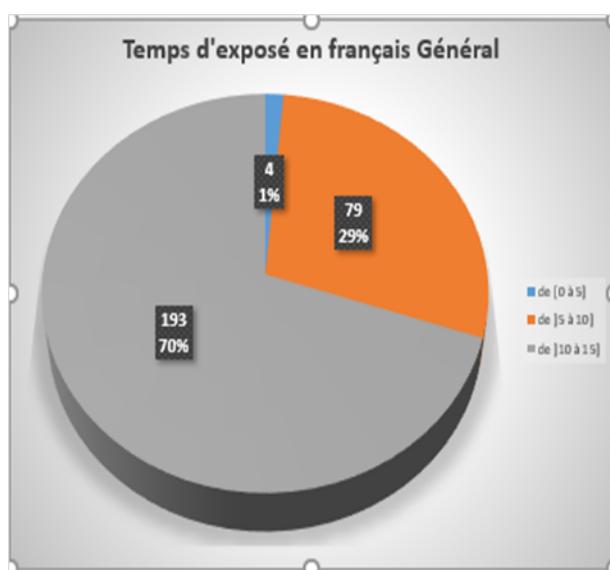
- Temps d'exposé

**La durée de l'exposé doit être comprise entre 10 et 15 minutes, pour permettre au candidat de détailler une proposition de séance d'enseignement construite et intelligible.** Rappelons que le jury veille au respect des durées et au format de l'épreuve. Le cas échéant le jury interrompt l'exposé du candidat, si sa durée excède 15 minutes, pour réserver le temps restant à l'entretien.

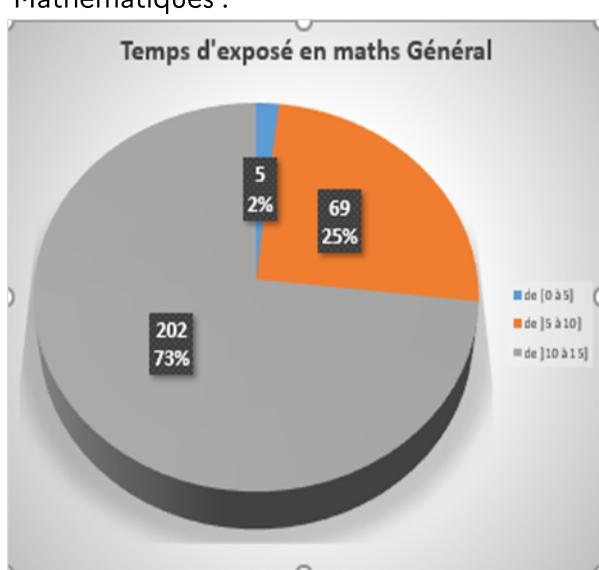
Les candidats ont montré une bonne connaissance de cet attendu.

Les graphiques ci-dessous présentent les durées consacrées par les candidats à cette première partie d'exposé, respectivement en français et en mathématiques.

Français :



Mathématiques :



En termes de structure, de nombreux candidats ont présenté une annonce de plan de leur exposé comprenant, très souvent, une présentation des documents des dossiers de français puis de mathématiques.

De nombreux candidats font le choix de débuter leur exposé par une présentation des textes qui constituent le corpus adossé au sujet de chacun des deux domaines disciplinaires. Les membres des jurys rappellent que de nombreux candidats perdent encore trop de temps à faire une lecture à voix haute des références bibliographiques de chacun des quatre documents du dossier de français puis de mathématiques (niveau méta textuel). Ce qui n'a aucun intérêt et n'apporte aucune plus-value.

Des candidats développent un propos trop général, sans lien réel avec le sujet et le principe de l'épreuve de leçon. L'exposé ne peut se réduire à une description ou à une analyse des documents mais doit être un appui à une proposition de séance d'apprentissage définissant les objets de savoirs à convoquer.

L'objectif de la séance est souvent abordé, parfois les intentions de l'enseignant, mais rarement les enjeux pédagogique et didactique. Assez systématiquement, des prérequis sont énoncés. Si cette dernière notion n'est pas dénuée d'intérêt, l'attention des candidats doit être portée sur ces limites : évoquer des prérequis par exemple, en début d'année scolaire ou les confondre avec les savoirs à construire révèle un déficit de maîtrise de leurs usages.

Certains candidats évoquent des théories didactiques ou leurs composantes, ou citent des références et des auteurs. C'est le plus souvent fait à bon escient et le signe d'une bonne préparation, mais cela reste à confirmer dans la phase d'entretien afin que le candidat puisse être en mesure de confirmer qu'il maîtrise ces contenus. Sinon, cela risque de nuire à la prestation dans son ensemble par des connaissances plaquées sans réelle maîtrise ou une impression de confusion, voire de contradiction.

La réflexion didactique reste en retrait dans les propos des candidats. Il est à noter également que la dimension contractuelle de l'enseignement (contrat didactique ou contrat pédagogique) est peu considérée.

La description des séances de français et de mathématiques est le plus souvent découpée sous la forme de phases structurant les différents temps de mise en œuvre pédagogique : phase de rappel, mise en route, mise en commun, bilan, institutionnalisation, perspective. Ce n'est pas tant les intitulés des différentes phases qui sont importantes mais bien **la sélection d'étapes et le questionnement didactique** (qu'est-ce que les élèves ont à apprendre ? quelles stratégies cognitives développer ? quel est le rôle de l'enseignant ? ...).

#### Posture/débit de parole :

Globalement, la posture constatée chez les candidats par les membres des jurys montre une préparation sérieuse et une écoute plutôt satisfaisante.

La fluidité du propos pour justifier des choix didactiques représente un atout que le jury apprécie.

#### Conseils pour préparer l'épreuve :

- Présentations des documents
  - Eviter la seule lecture et la paraphrase des références bibliographiques des documents des dossiers pour privilégier **une analyse servant à une mise en perspective dans la séance à construire** (qu'est-ce qu'il y a à retenir ? quelle relation avec l'objectif de la séance à construire ?...).
  - Veiller scrupuleusement à tenir un temps limité afin de consacrer suffisamment de temps à la séance d'apprentissage.
  - Justifier les choix didactiques opérés.
- Séance/séquence
  - Comprendre que la séance d'enseignement constitue le cœur de l'épreuve. La contextualisation de la séance dans une séquence est tout à fait possible mais ne doit pas être dominante dans le temps de l'exposé.

- Séance
  - Clarifier précisément **l'objectif de la séance** en s'appuyant sur les programmes en vigueur (qu'est-ce que l'enseignement vise comme connaissance et compétence à faire acquérir aux élèves ?).
  - Structurer les différentes étapes de la séance, en ciblant précisément les connaissances et compétences des programmes de français et de mathématiques, le niveau de classe et la période de l'année donnée. Donner du sens à chacune des étapes et les contextualiser
  - Eviter de plaquer un déroulé type ne permettant pas de mettre les élèves en réel apprentissage.
  - Identifier clairement la/les connaissance(s) disciplinaire(s) à convoquer en lien avec le sujet du dossier.
- Débit de parole
  - Dans le cadre de la préparation du concours, s'entraîner -en s'enregistrant par exemple- sur la durée de l'exposé requise, afin de maîtriser un débit de parole évitant toute accélération.

Une bonne prestation en exposé réside dans la recherche d'un équilibre qui donne un aperçu des connaissances didactique et pédagogique du candidat ainsi que sa capacité d'analyse. L'objectif pour le candidat est bien de présenter une séance d'enseignement plausible, réfléchie et cohérente.

#### • Temps d'entretien

Les échanges entre les candidats et les membres des jurys, qui succèdent respectivement à la présentation des séances de français et de mathématiques, complètent à 30 minutes le temps imparti.

Il est attendu des candidats :

- de préciser, d'approfondir des éléments évoqués dans l'exposé,
- de justifier, d'argumenter les dimensions didactiques et pédagogiques, voire de les faire évoluer.

L'objectif de l'entretien est d'approfondir la réflexion exposée et d'interroger les choix pédagogiques et didactiques. Il est important de rappeler que les membres des jurys n'attendent pas une séance type ou une bonne réponse, bien que toutes ne se valent pas non plus, mais plutôt une posture réflexive et d'échange.

Ainsi, les questions posées par les jurys ne consistent pas à attendre un mot précis ou encore une réponse très ciblée mais sont à considérer comme des moyens d'explicitation par les candidats. Certaines questions visent donc l'explicitation des choix du candidat, alors qu'à d'autres moments, elles invitent à étudier de nouvelles hypothèses ou privilégier d'autres paramètres et/ou variables didactiques.

Une vérification des connaissances disciplinaires liée au sujet proposé ainsi qu'au niveau de cycle permet de s'assurer que les futurs enseignants seront en capacité de transmettre des connaissances exactes.

Des écueils ont été constatés par le jury notamment :

- en français :

La connaissance des composantes du français est apparue fragile chez un grand nombre de candidats. Les composantes du français sont notamment reprises dans les sous-domaines du programme de cycle 2 et du cycle 3 (lecture, écriture, étude de la langue, oral). La composante de l'étude de la langue est à développer et particulièrement la mise en réflexivité des élèves à partir de corpus (groupes nominaux, phrases).

- en mathématiques :

Dans le domaine des mathématiques, la maîtrise des savoirs à enseigner est indispensable à la construction des séances. Certains candidats présentent une fragilité dans la maîtrise de leurs connaissances disciplinaires ; ce qui les déstabilise lors de la phase d'entretien.

Par ailleurs, les membres des jurys ont noté de manière récurrente une faible compréhension du rôle et de la place de l'enseignant décrites dans les séances proposées. L'enseignant se contente de donner des consignes, circuler entre les élèves, valider ou invalider des réponses et lister les élèves en difficulté seulement pour l'Aide Personnalisée Complémentaire (APC).

De manière à faire évoluer cette représentation réductrice et passive, le curseur est à déplacer du fonctionnement de la séance vers le questionnement de la construction de la séance (exemple : en compréhension de texte - quels sont les nœuds de compréhension que l'enseignant peut explorer ? comment susciter des interactions verbales entre élèves dans le but de déduire des informations ?...).

Enfin, l'attention des candidats est également à porter sur le niveau de langage. Le verbe **acquérir** très souvent employé par les candidats montre encore des erreurs de conjugaison, notamment dans ces emplois aux temps du présent et du passé-composé. Les membres des jurys attirent l'attention sur ce point à corriger.

#### **Préconisations du jury concernant l'épreuve de leçon :**

**La maîtrise du temps de l'épreuve de leçon par les candidates nécessite de préparer soigneusement, en amont, toutes les composantes du programme de français et de mathématiques et ce pour chacun des trois cycles de l'école primaire.**

**Les membres des jurys renouvellent les recommandations suivantes pour les futurs préparationnaires :**

**Il est fortement conseillé de ne pas perdre de temps à énumérer les textes des dossiers remis en français et en mathématiques dans les exposés et de privilégier leur mise en perspective en les projetant au service de la construction des séances d'enseignement respectives en français et en mathématiques.**

**Éviter l'écueil de dire à la fin du temps d'exposé : « en conclusion, j'ai réussi à répondre à la consigne. ». Favoriser plutôt la synthèse des savoirs disciplinaires rendus explicites et visibles lors de la séance d'enseignement et que les élèves pourront transférer.**

**S'entraîner à dépasser une présentation artificielle des étapes d'une séance réduite aux intitulés tels que : « la séance démarre par une passation des consignes » ou encore « l'institutionnalisation se fait à l'écrit ». L'exploitation des obstacles d'apprentissage, du contrat didactique par exemples, en adéquation avec la notion à enseigner, permettent de montrer la capacité de réflexion et de compréhension du candidat.**

**La préparation de l'épreuve de leçon demande aux candidats d'identifier les enjeux d'apprentissage au regard de connaissances disciplinaires maîtrisées pour être en capacité de construire des séances d'enseignement contextualisées et réfléchies.**

**Renforcer les connaissances des composantes du français (notamment la compréhension de texte, l'étude de la langue, la production d'écrit).**

**L'utilisation d'un « parler professionnel » maîtrisée favorise une pensée claire et précise.**

**Concours de recrutement de professeurs des écoles 2025**  
**Épreuve d'admission : Entretien**

L'épreuve se compose de deux parties, l'une consacrée à l'EPS, la seconde consacrée aux motivations du candidat et à sa capacité à se projeter dans le métier.

La durée totale de l'épreuve est d'une heure et cinq minutes.

L'épreuve est notée sur 20, coefficient 2. Chaque partie est notée sur 10 points.

La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire.

**Partie EPS :**

La première partie de l'épreuve d'entretien, d'une durée de trente minutes, est consacrée à l'éducation physique et sportive. Elle intègre la connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant.

Le candidat dispose de trente minutes pour préparer le sujet en amont de l'épreuve.

Le sujet propose un contexte d'enseignement, précisant le cycle et le niveau des élèves. Il revient au candidat de choisir le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une proposition de situation(s) d'apprentissage répondant à la problématique soulevée par le sujet.

L'exposé du candidat a une durée maximale de quinze minutes. Il se poursuit par un entretien avec le jury pour la durée restante. Cet entretien permet d'apprécier, d'une part, les connaissances scientifiques du candidat en matière de développement et de psychologie de l'enfant, d'autre part, sa capacité à intégrer la sécurité des élèves, à justifier ses choix, à inscrire ses propositions dans une programmation annuelle et, plus largement, dans les enjeux de l'EPS à l'école.

Lors de cette session d'examen, vingt sujets EPS ont été tirés au sort et proposés durant les 7 journées d'interrogation. Chaque candidat s'est vu remettre un sujet écrit. Les sujets ont été répartis de manière équilibrée entre les cycles d'enseignement et les niveaux de classe de l'école primaire. Ils portaient sur les quatre champs d'apprentissage de l'EPS. Ils étaient adossés à cinq activités physiques et sportives.

Chaque sujet précise le cycle d'enseignement, le niveau de classe, l'objectif d'acquisition (maternelle) ou l'attendu de fin de cycle (élémentaire) ; il fait état d'un constat, décrivant une situation d'enseignement au cours de laquelle les élèves rencontrent un obstacle dans leurs apprentissages.

Une activité physique et sportive est identifiée, mais cela n'interdit pas au candidat de choisir de traiter la problématique en s'appuyant sur une autre activité physique et sportive. Dans les faits, en 2025, les candidats ont choisi l'activité identifiée par le sujet.

Les sujets exposent une difficulté dans la réalisation d'un geste moteur ou un obstacle empêchant la réalisation de la tâche dans un contexte donné. Il est attendu que les candidats proposent une situation d'apprentissage permettant de remédier au constat exposé par le sujet.

La situation doit correspondre aux capacités physiques, motrices et cognitives des élèves. Elle doit prendre en compte les contraintes imposées par le contexte scolaire. Elle doit permettre aux élèves de se mettre en activité et de progresser. Les élèves pourront alors expérimenter par de multiples répétitions, mesurer leurs performances ou leurs progrès, développer leur confiance en eux en prenant des risques mesurés.

### Remarques sur les prestations des candidats :

Le temps de préparation de l'épreuve est limité à trente minutes. C'est un temps court pour élaborer une réponse construite.

Il est important pour le candidat d'anticiper la structuration de son exposé, de manière à pouvoir se concentrer sur la conception des situations d'enseignement et éviter un traitement partiel de la problématique.

Le candidat doit procéder à une lecture attentive et méthodique du sujet. Il doit en mesurer les contours et les enjeux. Le candidat doit pouvoir s'appuyer sur une bonne connaissance des activités et des textes qui régissent l'EPS. Il lui est conseillé de développer une expérience personnelle dans la pratique de chacune des activités choisies. Même une courte expérience dans l'activité concernée permet de mieux en percevoir les enjeux cognitifs et moteurs. Concevoir une réponse réaliste et adaptée aux élèves selon leur âge demande également une connaissance fine du développement psychomoteur de l'enfant entre trois et douze ans.

Lors de la session 2025 du CRPE, 54% des candidats ont présenté un exposé d'une durée comprise entre 10 et 15 minutes. Beaucoup d'entre eux ont décrit les enjeux de l'EPS.

Les candidats sont majoritairement préparés à cette épreuve. Ils s'appuient sur un répertoire limité de situations pédagogiques qu'ils adaptent pour répondre à la problématique soulevée par le sujet. Ils prennent en compte la sécurité des élèves et évoquent les liens entre l'activité physique et le parcours éducatif de santé et parfois le parcours d'éducation à la citoyenneté.

Les situations proposées par les candidats permettent, le plus souvent la mise en activité des élèves dans un contexte donné. Les meilleurs candidats ont été en capacité de faire le lien entre l'objectif d'apprentissage visé pour répondre au sujet, et la mise en activité des élèves.

Durant l'exposé, il est attendu que le candidat montre qu'il a identifié l'action motrice mise en jeu par le sujet, mais également qu'il a conscience des apprentissages à réaliser pour dépasser le constat proposé.

La situation d'enseignement doit être pensée pour permettre une activité physique orientée vers les apprentissages. La situation doit permettre aux élèves de construire ou améliorer leurs gestes moteurs. Elle doit être pensée pour répondre à un objectif d'acquisition mesurable et identifiable par les élèves. Enfin, elle doit permettre aux élèves de multiplier les essais et d'évaluer leurs performances.

Les meilleurs candidats parviennent à donner des références institutionnelles et à faire le lien entre l'EPS et les parcours éducatifs. Ils sont en capacité de lier la problématique du sujet à d'autres domaines d'apprentissage.

Une majorité des candidats met en œuvre l'évaluation mais rarement en lui donnant une dimension formative.

### Les activités physiques et sportives :

Les sujets ont porté sur cinq activités physiques et sportives : La natation, les jeux d'opposition, les activités de cirque, les parcours athlétiques et les activités d'orientation.

La moyenne des notes obtenues par les candidats est légèrement inférieure à cinq dans les activités de natation et de parcours athlétiques. Les sujets portant sur le cycle 1 ont été globalement moins réussis que les sujets portant sur les cycles 2 et 3.

## **Préconisations du jury concernant la partie EPS de l'épreuve d'entretien**

**Le candidat doit être en mesure d'identifier les enjeux de l'activité physique, sportive ou artistique support à la séance.**

**L'exposé doit montrer comment la situation mise en œuvre répond aux besoins identifiés dans le sujet et comment elle permet aux élèves de progresser.**

**Les situations proposées doivent permettre à l'élève d'avoir un temps de pratique suffisant pour expérimenter et améliorer sa réponse motrice.**

**Les situations proposées doivent s'envisager dans un cycle d'activité ou une progression. Elles doivent poursuivre des objectifs d'apprentissage pour les élèves et les mesurer.**

**Le candidat doit prendre en compte la diversité des besoins des élèves, et notamment ceux des élèves à besoins éducatifs particuliers.**

**L'entretien peut permettre au candidat de justifier ses choix ou de faire évoluer sa proposition.**

**Dans sa préparation, le candidat doit s'astreindre à effectuer quelques séances de pratique physique dans les activités sélectionnées. Cela lui permettra de mieux en percevoir les enjeux et les difficultés motrices que les élèves peuvent rencontrer dans leur apprentissage.**

## **Partie entretien, motivation et aptitude à se projeter dans le métier**

Après la partie EPS, la seconde partie de l'épreuve dure trente-cinq minutes. Elle porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.

Dans un premier temps, le candidat présente durant cinq minutes maximum, des éléments de son parcours et les expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours. L'arrêté fixant les modalités du concours précise qu'il pourra à cette occasion valoriser ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. S'en suit un échange avec le jury pour la durée restante impartie (dix minutes minimum).

Les membres du jury disposent d'une fiche individuelle de renseignements fournie au préalable par le candidat admissible. Cette fiche n'est pas notée. Ils en ont pris connaissance et peuvent utiliser les informations qu'elle contient pour alimenter éventuellement les échanges.

Le deuxième temps de l'entretien, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs et principes de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.),
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

## Remarques sur les prestations des candidats concernant la présentation de leur parcours et de leurs motivations :

Dans l'ensemble, les candidats ont préparé avec sérieux leur présentation qui dure en moyenne entre quatre et cinq minutes.

Pour une majorité des candidats, la présentation est apprise par cœur et les meilleurs candidats sont capables de la restituer sans donner l'impression de réciter.

Le jury attend des candidats qu'ils puissent faire des liens entre leur parcours et le métier de professeur des écoles. Certains s'appuient d'ailleurs explicitement et fort judicieusement le plus souvent sur le référentiel de compétences du professeur des écoles, tout en ayant soin de sélectionner quelques-unes des compétences. Cette organisation du propos est d'ailleurs souvent plus adaptée, plus convaincante, qu'une présentation chronologique du parcours.

Les meilleurs candidats s'appuient non seulement sur leurs formations universitaires mais aussi leurs expériences personnelles même s'il ne s'agit que d'emplois lorsqu'ils étaient étudiants. Ils témoignent ainsi de leur capacité à prendre du recul sur leur vécu pour mieux se projeter dans le métier.

La référence au mémoire de recherche ou aux stages effectués dans les écoles pour les candidats issus de la filière MEEF est souvent présente et sert fort judicieusement de points d'appui le plus souvent.

L'entretien qui suit la présentation permet de revenir sur les éléments présentés pour les approfondir si besoin et d'explorer les domaines non traités.

Plus que les années passées, les candidats ont pu expliquer les raisons du choix de l'enseignement dans le 1<sup>er</sup> degré, même s'ils évoquent parfois uniquement leur volonté de ne pas enseigner qu'une seule discipline. La spécificité de l'enseignement dans le 1<sup>er</sup> degré ne se limite pas à la polyvalence de l'enseignant.

## ***Préconisations du jury concernant la partie motivation et aptitude à se projeter dans le métier de l'épreuve d'entretien***

***Eviter une présentation trop linéaire ou chronologique du parcours.***

***Sélectionner dans son parcours et ses expériences les compétences développées qui pourront être utiles à l'entrée dans le métier de professeur des écoles.***

***Avoir une très bonne connaissance des spécificités du 1<sup>er</sup> degré et des raisons qui ont conduit à vouloir enseigner à ce niveau de scolarité.***

## Remarques sur les prestations des candidats lors des deux mises en situation :

Les réponses des candidats permettent d'évaluer plus finement encore leurs capacités à se projeter dans le métier, mais aussi leurs connaissances des droits et obligations du fonctionnaire.

Chaque situation, l'une en lien avec l'enseignement, l'autre avec la vie scolaire, est lue au candidat par un membre du jury. Après en avoir fait une première analyse générale, il devra proposer des pistes de solutions (dix minutes maximum pour chacune).

Certains candidats n'hésitent pas à reformuler les situations avant de faire des propositions, d'autres les prennent en note. Quel que soit le moyen retenu, il est essentiel que le candidat s'assure qu'il les a bien comprises, d'autant qu'elles sont présentées oralement par le jury.

Le plus souvent, les candidats répondent très rapidement à la problématique posée, témoignant ainsi de leur capacité à mobiliser leurs connaissances rapidement.

La plupart sont capables de prendre position tout en se justifiant. C'est bien ce qui est attendu et il convient de souligner que pour chaque situation, il n'y a pas nécessairement une seule réponse possible, une seule réponse attendue.

La référence aux valeurs de la République est très fréquente, conformément aux attendus de l'épreuve. L'égalité est bien souvent citée, la fraternité beaucoup moins. La plupart des candidats sont capables de définir le principe de laïcité. Plus rares sont ceux qui peuvent expliquer pourquoi et comment ce principe s'applique à l'école. Les candidats évoquent souvent la charte de la laïcité mais beaucoup plus rarement le vadémecum ou les autres ressources du Conseil des Sages de la Laïcité et moins encore les textes réglementaires.

Ils font souvent le lien entre l'Enseignement Moral et Civique (EMC) et la transmission des valeurs de la République sans toujours pouvoir proposer des actions concrètes permettant la promotion des valeurs de la République avec les élèves.

Seuls les meilleurs d'entre eux ont compris ce que recouvre la notion de fait religieux et la place qu'ils occupent dans les programmes d'enseignement.

L'égalité filles-garçons est très souvent évoquée (les situations le permettent) mais rares sont les candidats qui peuvent expliciter les enjeux par exemple dans le domaine de l'orientation.

L'appui sur la directrice ou le directeur de l'école est quasi systématique en cas de difficulté. Celui sur d'autres personnes ressources, notamment les membres de l'équipe de circonscription mais aussi l'infirmière scolaire, le médecin scolaire, l'assistante sociale beaucoup moins. L'organisation du système éducatif et les missions de chacun des acteurs semblent peu maîtrisées.

La dimension collective du travail de l'enseignant est mise en avant, bien que parfois un peu idéalisée et le plus souvent réduite à l'idée d'échanges entre collègues.

La notion de co-éducation est souvent évoquée sans être toutefois complètement comprise. Les candidats sont légitimement attachés à dialoguer avec les parents lorsqu'ils rencontrent un problème mais pensent bien souvent que cela suffira et qu'il suffit d'expliquer pour convaincre.

La connaissance des dispositifs institutionnels qui permettent de garantir la protection des élèves est satisfaisante dans l'ensemble (programme pHARé, organisation de la surveillance, gestion des signalements notamment pour les recueils d'informations préoccupantes...).

La connaissance des droits et plus encore des devoirs de l'enseignant n'est pas totalement maîtrisée. Le fait que l'enseignant est avant tout un fonctionnaire d'état est très rarement évoqué, tout comme les droits et obligations qui en découlent.

Pour conclure :

Les candidats de la session 2025 ont su, pour une bonne part d'entre eux, convaincre le jury de leurs réelles motivations à exercer le métier de professeur des écoles. Ils avaient dans l'ensemble préparé l'épreuve d'entretien avec sérieux.

Conseils complémentaires pour de futurs candidats :

**Préconisations du jury concernant la partie motivation et aptitude à se projeter dans le métier de l'épreuve d'entretien**

*Inscrire l'action du professeur des écoles dans un collectif de professionnels qui ne se limite pas aux collègues de l'école.*

*Veiller à se projeter avec lucidité dans le métier.*

*Avoir une réelle connaissance des droits et devoirs des fonctionnaires et être capable de les rendre concrets dans le quotidien de l'action du professeur des écoles.*

*Être capable de proposer des situations permettant de faire connaître et de transmettre aux élèves les valeurs de la République.*

**Préconisations du jury concernant toute l'épreuve d'entretien**

*S'entraîner à la prise de parole face à une commission et au respect du temps imparti.*

*Bien connaître pour mieux mobiliser les ressources institutionnelles existantes notamment sur le portail EDUSCOL.*

*Adopter un registre de langue et une posture en adéquation avec ce qui est attendu d'un professeur des écoles.*

**Concours de recrutement de professeurs des écoles 2025**  
**Épreuve facultative d'admission : Langes Vivantes**

**Présentation de l'épreuve orale facultative de langue étrangère**

L'épreuve orale facultative de langue étrangère s'inscrit dans le cadre du CRPE rénové. L'arrêté du 25 janvier 2021 extrait du Journal officiel du 29 janvier 2021 en définit les objectifs.

Chaque candidat peut demander au moment de l'inscription au concours à subir une épreuve orale facultative portant sur l'une des langues vivantes étrangères suivantes : allemand, anglais, espagnol, italien.

L'objectif de l'épreuve est d'apprécier les compétences langagières dans la langue choisie ainsi que les compétences didactiques permettant au candidat de proposer une exploitation pédagogique des supports proposés par le jury. Elle concerne le programme en vigueur du cycle 2 au cycle 3.

Le niveau minimum de maîtrise attendu de la langue correspond au niveau B2 du cadre européen de référence pour les langues.

Le candidat dispose d'un document didactique ou pédagogique, de deux pages maximum, qui peut être de nature variée : une séance ou un déroulé de séquence d'enseignement, un document d'évaluation, une production d'élève, un extrait de manuel ou de programme, un article de recherche en didactique des langues, etc.

- Durée de l'épreuve

|                                |  |
|--------------------------------|--|
| <b>Durée de la préparation</b> | Trente minutes   |
| <b>Durée de l'épreuve</b>      | <p>La durée totale de l'épreuve est de trente minutes réparties de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- 10 minutes de présentation du candidat et du support fourni par le jury, dans la langue cible.</li><li>- 10 minutes en français où le candidat expose la manière dont il pourrait inclure et exploiter le document fourni par le jury dans une séance ou une séquence pédagogique. Le candidat explicite les objectifs poursuivis et les modalités d'exploitation du support.</li><li>- 10 minutes d'échange avec le jury dans la langue cible.</li></ul> |

- Coefficient de l'épreuve

L'épreuve est notée sur 20 ; **seuls les points obtenus au-dessus de 10** sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

- Nombre de candidats  
Anglais : 156 candidats ; 23 absents

Allemand : 4 candidats ;

Italien : 2 candidats ; 1 absent

Espagnol : 28 candidats ; 2 absents

## **1- Les différentes étapes de l'épreuve**

### **2-1 Présentation du candidat et du sujet proposé**

Cette première partie d'une durée de 10 minutes a pour objectif de permettre au candidat de se présenter, d'exposer son parcours et ses motivations pour cette épreuve facultative et à présenter le support didactique du sujet.

Les supports didactiques ou pédagogiques visent à révéler à travers leur analyse :

- les connaissances langagières dans la langue choisie ;
- les compétences communicationnelles ;
- la capacité à proposer une exploitation pédagogique ;
- une connaissance des éléments culturels en lien avec la langue choisie.

Le temps dédié à cette première partie est généralement respecté et la préparation est sérieuse/manifester. Toutefois, comme l'année dernière, nous ne pouvons que constater que la majorité des candidats ont appris leur présentation par cœur et ont tendance à la réciter. Les candidats présentent des connaissances souvent plaquées, qui ne sont, pour nombre d'entre elles, pas ou peu conscientisées.

Les programmes d'enseignement sont connus dans l'ensemble même si de nombreuses confusions ont été constatées.

Il apparaît que les candidats Master MEEF connaissent les modalités et attendus de l'épreuve. On peut cependant regretter que certains aient appris par cœur leur texte de présentation. On constate que la partie consacrée à l'analyse du support reste encore trop souvent superficielle et ne sert qu'à introduire l'élaboration d'une séance plutôt qu'à en analyser la pertinence.

### **2-2 Exploitation du support fourni**

Cette deuxième partie, en français, également d'une durée de dix minutes, doit permettre au candidat d'expliquer comment il utilise et exploite le support proposé dans une séance. Il s'agit de définir un ou plusieurs objectifs d'apprentissage.

Le support fourni sert trop souvent de prétexte pour réciter un catalogue de connaissances particulièrement chez les étudiants en Master MEEF. L'entrée choisie est principalement lexicale sans tenir compte des structures grammaticales. Par ailleurs, les supports ne sont pas toujours exploités à bon escient. L'exploitation de ceux-ci reste trop descriptive, le manque de cohérence pédagogique est à souligner.

De plus, les candidats hors parcours MEEF rencontrent plus de difficultés à construire une séance ou une séquence.

En langue allemande, l'analyse des documents s'est révélée insuffisante pour proposer des pistes d'exploitation cohérente, le constat est identique en langue italienne.

Les différentes étapes d'une séance sont connues et maîtrisées mais les activités proposées sont que trop peu pertinentes ou pas adaptées au niveau proposé et ne répondent pas quelquefois aux attendus de l'épreuve (langue espagnole).

Afin d'étayer le propos, le jury est souvent amené à relancer le candidat pour obtenir des précisions/clarifications quant à la proposition faite.

En langue espagnole, les candidats hors parcours MEEF semblent globalement plus ouverts, moins formatés, plus aptes à sortir du cadre d'une structuration type et font preuve de meilleures capacités d'analyse et compétences réflexives face à l'épreuve.

Les attendus de fin de C2 et C3 sont globalement maîtrisés même si le niveau de langue attendu en fin de C3 (selon le CECRL) ne l'est que très peu.

Quant aux éléments culturels liés aux documents exploités, les candidats attestent de connaissances superficielles et souvent limitées à la Grande Bretagne pour la langue anglaise, aux fêtes calendaires, voire à quelques clichés pour la langue allemande (Bretzel, petit déjeuner salé). Pour la langue italienne, le Carnaval de Venise et la Commedia dell'Arte n'étaient pas du tout connus par le candidat.

Pour conclure, les connaissances culturelles sont encore trop lacunaires.

### 2-3 : Entretien avec le jury

La dernière partie de l'épreuve qui se déroule à nouveau en langue étrangère, permet au candidat, grâce au questionnement du jury, de préciser, compléter les propositions didactiques, et de justifier ses choix. Le jury peut à ce moment de l'épreuve aborder des questions plus larges afin de tester les compétences linguistiques et culturelles du candidat.

Même si les candidats sont dans l'échange, les réponses apportées ne sont pas toujours pertinentes. Par ailleurs le niveau linguistique de certains candidats les pénalise surtout pour échanger sur la séance. Il est à noter que le passage d'une langue à l'autre s'avère toujours aussi complexe (justification des choix en ayant recours à des termes pédagogiques et didactiques spécifiques).

Les membres des commissions réitèrent leur souhait de voir le format de l'épreuve modifié, partie pédagogique en langue française et une partie plus authentique en langue cible.

### Pour conclure :

En conclusion, l'épreuve facultative de langues vivantes du CRPE 2025 met en lumière plusieurs points saillants qui méritent une attention particulière des candidats.

Lors de cette quatrième session du CRPE, le jury constate que la majorité des candidats issus du Parcours MEEF ont préparé cette épreuve avec sérieux.

Le niveau de maîtrise de la langue est cependant très hétérogène selon le parcours d'études des candidats. La terminologie didactique est souvent utilisée de façon approximative, ce qui révèle une appréhension superficielle des concepts didactiques en langues vivantes. Les propositions pédagogiques se résument majoritairement à une liste d'activités au détriment des apprentissages, quelle que soit la langue. Globalement, dans le cadre de la préparation à cette épreuve, une exposition accrue à la langue permettrait d'améliorer la fluidité de la communication dans la langue cible.

Cette année, de trop nombreux candidats (29) ne se sont pas présentés sans même en informer la Division des Examens et concours du rectorat de Besançon. Cela questionne sur l'éthique professionnelle d'un futur professeur des écoles. En effet, même si l'épreuve est facultative, une fois inscrits à celle-ci les candidats devraient s'engager à la préparer et à la présenter.

**Préconisations du jury concernant l'épreuve de langues vivantes :**

**Analyser le support proposé pour proposer une exploitation adaptée.**

**Définir clairement un ou des objectifs pédagogiques précis pour travailler les différentes activités langagières de réception (compréhension de l'oral et de l'écrit) et de production (expression orale et écrite).**

**Approfondir les connaissances culturelles des pays où la langue est parlée, y compris les traditions, l'histoire, la littérature et les aspects contemporains de la société.**

**Témoigner de qualités communicatives en français comme dans la langue étrangère choisie.**

**Faire une lecture approfondie des programmes d'enseignement des langues étrangères à l'école élémentaire.**

**S'exercer à analyser différents types de documents pédagogiques.**

**Connaître les niveaux du cadre européen commun de référence des langues vivantes.**

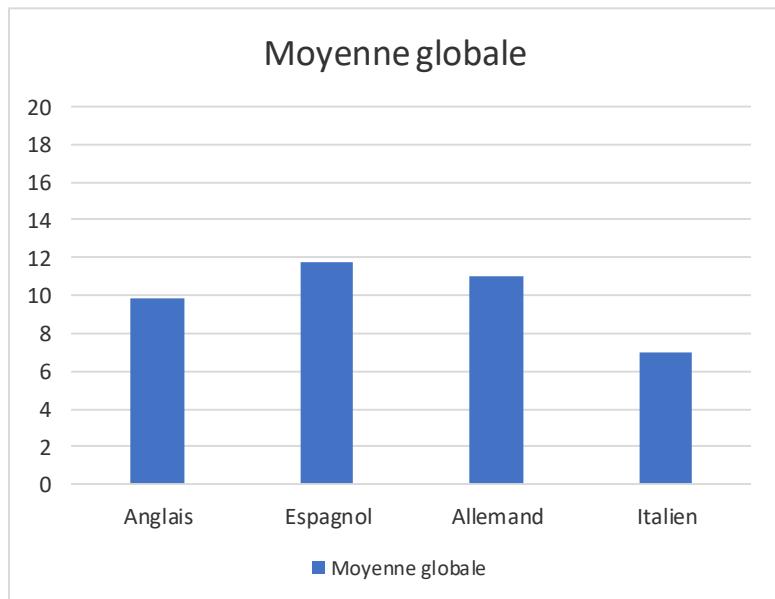
**S'approprier les exigences de chaque activité langagière.**

**Augmenter l'exposition à la langue cible (fluidité, lexique et syntaxe) et parfaire ses connaissances culturelles en lien avec la sphère linguistique concernée ; utiliser différents supports tels que films, ouvrages, articles de presse et des podcasts pour s'immerger dans la langue.**

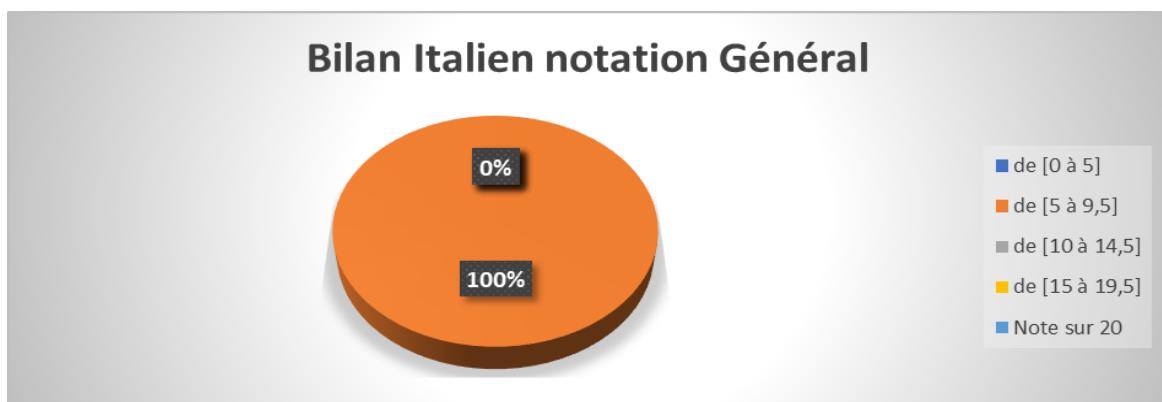
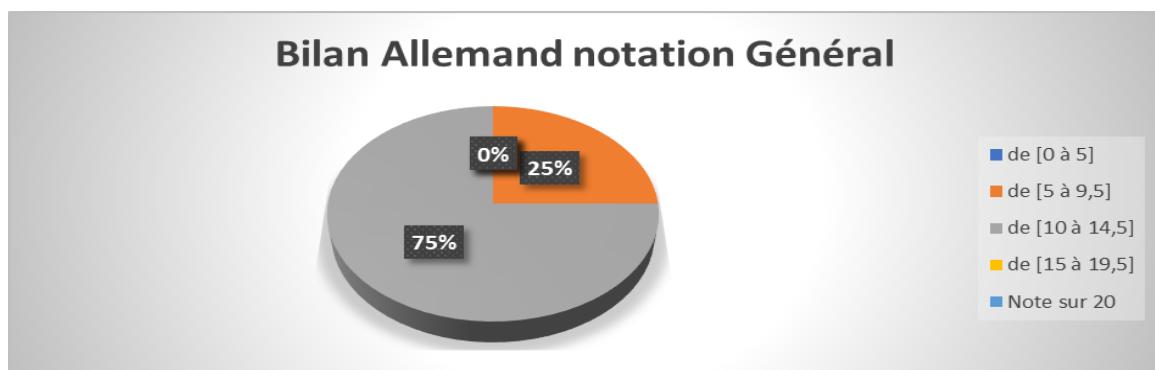
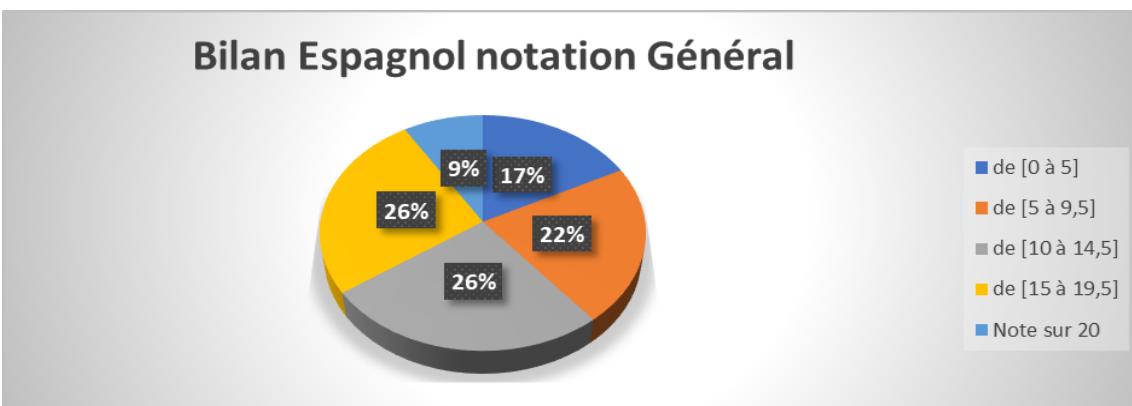
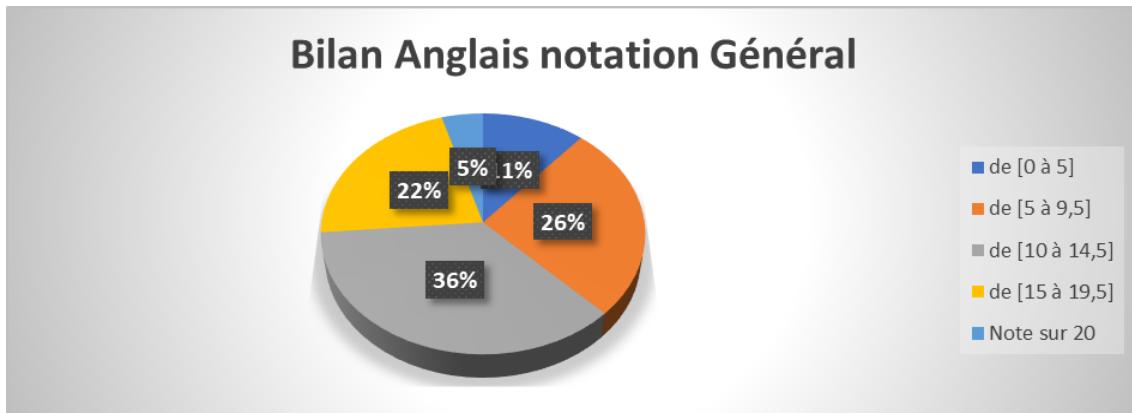
**Effectuer des simulations d'entretiens pour se familiariser avec le format de l'épreuve.**

### **Résultats Épreuve Facultative Langue vivante étrangère**

| Langue cible | Moyenne concours global |
|--------------|-------------------------|
| Anglais      | 9.86                    |
| Espagnol     | 11.78                   |
| Allemand     | 11.00                   |
| Italien      | 7.00                    |



## Répartition des notes par concours



## **Remerciements**

Madame Nathalie Albert-Moretti, rectrice de l'académie de Besançon, et Fabien Ben, président du jury académique, adressent leurs plus sincères remerciements à :

- Mesdames les inspectrices et messieurs les inspecteurs, responsables d'épreuves et co-rédacteurs du rapport de jury :
  - Sandrine Antoine, IEN
  - Leila Baïri, IEN
  - Eric Blume, IEN
  - Patrick Chavey, IA-IPR
  - Pascale Claudel, IEN
  - Magdeleine Clo-Saunier, IA-IPR
  - Cyrille Gillot, IEN
  - Aline Grandi, IEN
  - Jean-Marc Guibert, IA-IPR
  - Loïc Martin, IEN
  - Jérôme Michaud-Bonnet, faisant fonction IA-IPR
  - Vincent Pilloix, IEN
  - Delphine Raba, IEN
  - Philippe Roux, IEN
- Madame Sandrine Boquestal, Directrice des Examens et Concours
- Madame Sandrine Cassard, cheffe du bureau des concours, Bureau DEC 1
- Monsieur Christophe Bondier, gestionnaire du concours, Bureau DEC 1
- l'ensemble des membres du jury pour leur contribution active aux différentes étapes du concours